

**PORTRAIT DU RÉSEAU D'AIDE ALIMENTAIRE  
DE LA RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE  
2002-2003**

**ISABELLE ROY**

**Équipe Pauvreté / Développement social et des communautés**

**Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et  
de services sociaux de la Capitale nationale**

**Direction régionale de santé publique**

**Septembre 2004**

Personne à contacter pour obtenir un exemplaire du présent rapport :  
M<sup>me</sup> Sylvie Bélanger  
Direction régionale de santé publique de la Capitale nationale  
2400, avenue d'Estimauville  
Beauport (Québec) G1E 7G9

Téléphone : (418) 666-7000, poste 217  
Télécopieur : (418) 666-2776  
Courriel : s\_belanger@ssss.gouv.qc.ca

Coût : 15,00 \$ plus TPS (0,75 \$) Total 15,75 \$  
***Payable à l'avance par chèque à l'ordre du CHUQ-CHUL***

Cette publication a été versée dans la banque SANTÉCOM

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, 2004  
Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec, 2004

ISBN : 2 – 89496 – 265 - 7

Référence bibliographique :

ROY Isabelle. *Portrait du réseau d'aide alimentaire dans la région de la Capitale nationale*.  
Beauport, Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de  
la Capitale nationale, Direction régionale de santé publique, juin 2004 ; 93 p.

Note : Dans ce document, le masculin est utilisé à titre épique.

## REMERCIEMENTS

Ce portrait du réseau d'aide alimentaire dans la région de la Capitale nationale n'aurait pu être réalisé sans la participation de toutes ces personnes : les répondants pour les organismes, la Société et les Conférences Saint-Vincent-de-Paul, les CLSC, les écoles de niveaux primaire et secondaire et les établissements d'enseignement post-secondaire. Nous remercions toutes ces personnes pour le temps qu'elles nous ont consacré et pour leurs généreuses réponses.

Nous remercions, pour nous avoir fait bénéficier de leur expertise en aide alimentaire et en sécurité alimentaire, monsieur Joël Rouffignat, mesdames Anne-Marie Hamelin, Céline Tremblay, Carole Tremblay-Bernier, France Landry, Monique Bernier, Johanne Morel, Nicole Moisan, Lisette Gravel et Éleine Côté.

Nous remercions également mesdames Pascale Chaumette et Édith Beauchesne qui ont récolté, pour le portrait du réseau d'aide alimentaire, les informations concernant les services de soutien alimentaire offerts aux élèves des écoles de niveaux primaire et secondaire dans le cadre de l'étude « *Situation de la nutrition dans les écoles de la région de Québec* ».

Nos remerciements s'adressent à mesdames Céline Morrow, Josée Morisset et Valérie Houle, ainsi qu'à monsieur Michel Beauchemin de la Direction régionale de santé publique de la Capitale Nationale, qui ont collaboré aux différentes étapes de la réalisation de ce document par leur réflexion, leurs commentaires et leur constant soutien. Finalement, merci à madame Antonyne Bourassa pour le support technique qu'elle nous a apporté et pour la mise en forme de ce document.



## RÉSUMÉ

---

La situation de l'insécurité alimentaire dans la région de la Capitale nationale est préoccupante. En effet, *l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, effectuée en 2001 par l'Institut de la statistique du Québec, révèle que le taux d'insécurité alimentaire est de 10,23 % dans la région et de 13,67 % pour la province. Soulignons que l'insécurité alimentaire peut avoir des effets néfastes pour la santé physique et psychologique des personnes touchées. Elle a aussi des impacts sociaux négatifs. Au Québec, « l'insécurité alimentaire est liée à la pauvreté bien sûr, mais surtout à l'extrême pauvreté » (Rouffignat et coll., 2001 : 25).

La réalisation du *Portrait du réseau d'aide alimentaire dans la région de la Capitale nationale 2002-2003* a été jugée nécessaire par l'ensemble des partenaires siégeant au Comité régional intersectoriel en sécurité alimentaire (CRISA) et ce, afin de mieux adapter leurs recommandations à la réalité de la région. Ce portrait apporte un éclairage important pour les membres de ce comité qui ont à se concerter et à proposer des recommandations dans le contexte du Programme de subvention en matière de sécurité alimentaire.

La technique d'enquête privilégiée pour réaliser le portrait a été le questionnaire. La collecte des données, qui s'est tenue de novembre 2002 à octobre 2003 et qui couvre l'ensemble du territoire de la région de la Capitale nationale, a été réalisée auprès de divers groupes. L'enquête révèle un important réseau d'aide alimentaire composé d'au moins 138 organismes, 67 Conférences et œuvres régionales de la Saint-Vincent-de-Paul, 8 CLSC, 44 écoles de niveaux primaire et secondaire et 6 établissements d'enseignement post-secondaire.

Les résultats obtenus ont permis de constater que l'on retrouve des services d'aide alimentaire sur tous les territoires de CLSC de la région. Cependant, c'est sur le territoire du CLSC-CHSLD Basse-Ville-Limoilou-Vanier que l'on retrouve le plus d'acteurs offrant ces services. Les services d'aide alimentaire sont majoritairement de type traditionnel, c'est-à-dire qu'ils sont davantage axés sur le dépannage alimentaire ou sur la redistribution de denrées alimentaires. Les alternatives à l'aide alimentaire traditionnelle, qui visent généralement le développement du potentiel des personnes et des collectivités tels les cuisines collectives, les groupes d'achats et les jardins communautaires, sont présentes en moindre importance dans la région et sont offertes principalement par les organismes et les CLSC.

Le réseau d'aide alimentaire rejoindrait, selon l'enquête, plus ou moins 30 000 personnes par mois dans la région de la Capitale nationale. Ces personnes peuvent être regroupées en de nombreux types de clientèles par exemple, les personnes dans le besoin en général, les personnes ayant un problème de santé, les familles, les adolescents et les enfants. C'est également sur le territoire du CLSC-CHSLD Basse-Ville-Limoilou-Vanier que l'on retrouve le plus grand nombre de personnes bénéficiant de services d'aide alimentaire. De plus, ce sont les organismes qui rejoindraient, par leurs services d'aide alimentaires, le plus grand nombre de personnes.

Les personnes bénéficiant des services d'aide alimentaire ressentiraient des besoins ne se limitant pas uniquement à ceux liés au manque de nourriture. Ces besoins seraient également liés à leur situation de pauvreté économique et sociale et concernent le logement, le revenu, des besoins d'appartenance, d'estime de soi et des autres ainsi que des besoins de services de diverses natures.

Enfin, ce portrait fait ressortir une certaine confusion autour de deux notions importantes soit celle de sécurité alimentaire et celle de concertation. On confond souvent la notion de sécurité alimentaire avec celle d'aide alimentaire. La notion de concertation, pour sa part, est confondue avec les notions de rassemblement ou de regroupement. À l'issue de ce portrait, trois recommandations sont formulées : 1) que les interventions visant l'atteinte de la sécurité alimentaire s'inscrivent en continuité et de façon concertée avec les interventions plus vastes visant à lutter contre les inégalités liées à la pauvreté ; 2) que les différents acteurs de la région s'entendent sur la notion de concertation ; 3) que les différents acteurs s'entendent également sur la notion de sécurité alimentaire afin d'assurer la convergence de leurs actions.

# TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	3
RÉSUMÉ .....	5
TABLE DES MATIÈRES .....	7
LISTES DES FIGURES ET DES TABLEAUX .....	9
LEXIQUE .....	11
INTRODUCTION .....	13
1. Contexte .....	15
2. Approche méthodologique.....	19
2.1 Objectifs poursuivis.....	19
2.2 Considérations méthodologiques.....	19
2.3 Collecte des données.....	20
2.4 Analyse des données.....	22
3. Résultats .....	23
3.1 Les organismes œuvrant dans le domaine de l'aide alimentaire .....	23
3.1.1 Répartition des organismes d'aide alimentaire et des personnes aidées par ces organismes, par territoire de CLSC .....	23
3.1.2 Les secteurs premiers d'intervention et description de la clientèle des organismes œuvrant en aide alimentaire.....	25
3.1.3 Description des services d'aide alimentaire offerts par les organismes .....	26
3.1.4 Les besoins des personnes, des organismes et des communautés .....	27
3.1.5 La perception de la notion de sécurité alimentaire par les organismes d'aide .....	29
3.1.6 La participation des organismes à des mécanismes de concertation locale .....	29
3.2 La Société et les Conférences Saint-Vincent-de-Paul .....	29
3.2.1 Répartition des Conférences Saint-Vincent-de-Paul et des personnes aidées par celles-ci, par territoire de CLSC .....	29
3.2.2 Description de la clientèle des services d'aide alimentaire de la Société et des Conférences Saint-Vincent-de-Paul.....	31
3.2.3 Les services d'aide alimentaire offerts par la Société et les Conférences Saint-Vincent-de-Paul.....	31
3.3 Les CLSC .....	32
3.3.1 Description des services d'aide alimentaire et de soutien en aide alimentaire offerts par les CLSC.....	32
3.3.2 Description de la clientèle des services d'aide alimentaire offerts par les CLSC de la région.....	32
3.3.3 Les besoins des personnes et des communautés.....	32
3.3.4 La participation des CLSC à des mécanismes de concertation locale .....	33

## TABLE DES MATIÈRES (suite)

3.4 Les écoles de niveaux primaire et secondaire .....	33
3.4.1 Répartition des écoles (qui offrent du soutien alimentaire) et des élèves aidés par territoire de CLSC .....	33
3.4.2 Les élèves à qui s'adresse le soutien alimentaire offert par les écoles .....	35
3.4.3 Les types de soutien alimentaire offert par les écoles.....	35
3.5 Les établissements d'enseignement de niveau post-secondaire .....	36
CONCLUSION .....	37
BIBLIOGRAPHIE.....	41
ANNEXE 1 : La localisation des organismes et des Conférences Saint-Vincent-de- Paul, par territoire de CLSC et indice de défavorisation matérielle et sociale par secteur de dénombrement .....	45
ANNEXE 2 : La répartition en pourcentage de nombre de personnes recevant de l'aide alimentaire offerte par les organismes par mois par territoire de CLSC .....	65
ANNEXE 3 : La population et pourcentage des personnes vivant sous le seuil de faible revenu (SFR) par territoire de CLSC de la Région de la Capitale Nationale en 1995 .....	69
ANNEXE 4 : Les secteurs premiers des organismes œuvrant en aide alimentaire.....	73
ANNEXE 5 : Les personnes à qui s'adressent les services d'aide alimentaire offerts par les organismes.....	77
ANNEXE 6 : Les types de services d'aide alimentaire offerts par les organismes .....	81
ANNEXE 7 : Les services d'aide alimentaire et de soutien à l'aide alimentaire offerts par les CLSC.....	85

## **LISTE DES FIGURES**

Figure 1 :	La répartition des organismes par territoire de CLSC .....	24
Figure 2 :	La répartition du pourcentage du nombre de personnes recevant de l'aide alimentaire offerte par les organismes par territoire de CLSC .....	24
Figure 3 :	La répartition des Conférences Saint-Vincent-de-Paul, par territoire de CLSC.....	30
Figure 4 :	La répartition du nombre de personnes recevant de l'aide alimentaire offerte par les conférences Saint-Vincent-de-Paul, par territoire de CLSC .....	30
Figure 5 :	La répartition du nombre d'élèves recevant du soutien alimentaire de leurs écoles par mois par territoire de CLSC .....	34

## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1 :	Nombre d'années d'existence des services d'aide alimentaire .....	26
Tableau 2 :	Répartition des écoles qui offrent du soutien alimentaire à leurs élèves par niveau d'enseignement et par territoire de CLSC .....	34
Tableau 3 :	Les élèves à qui s'adresse le soutien alimentaire offert par les écoles .....	35
Tableau 4 :	Types de soutien alimentaire offerts par les écoles primaires et secondaires .....	35



## LEXIQUE

Pour être en situation de *sécurité alimentaire*, il faut que : toute une population ait accès, en tout temps et en toute dignité, à un approvisionnement alimentaire suffisant et nutritif au point de vue social et culturel, à coût raisonnable et acceptable, que les individus aient un pouvoir d'achat adéquat et accès à une information simple et fiable qui confère des habiletés et qui permet de faire des choix alimentaires éclairés (Gauvin et coll., 1996 : 35).

Il y a *insécurité alimentaire* dans toute situation où l'approvisionnement en aliments nutritionnellement appropriés et sûrs pour la santé est déficient, ou lorsque la capacité d'acheter des aliments acceptables par des moyens socialement acceptables est limitée ou incertaine (Anderson (dir.), 1990 dans Che et Chen 2001).

Le *développement durable* permet de satisfaire aux besoins des populations actuelles sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. Cela signifie qu'il faut tenir compte de la protection de l'environnement, du développement humain, de la solidarité entre les peuples et les générations, de la participation et de la citoyenneté (Agenda 21, Sommet de la terre, Rio, 1992).

Le *développement social* fait référence à la mise en place et au renforcement, au sein des communautés, dans les régions et à l'échelle de la collectivité, des conditions requises pour permettre, d'une part; à chaque individu de développer ses potentiels, de pouvoir participer activement à la vie sociale et de pouvoir tirer sa juste part de l'enrichissement collectif; et, d'autre part, à la collectivité de progresser socialement, culturellement et économiquement, dans un contexte où le développement économique s'oriente vers un développement durable, soucieux de justice [et d'équité] sociale (Conseil de la santé et du bien-être du Québec, 1997).

Il [*le développement social*] comporte plusieurs dimensions (éthique, économique, sociale, environnementale, culturelle, politique et spirituelle) et nécessite plusieurs conditions pour se réaliser (respect des droits humains, équité entre les sexes, solidarité, perspective à long terme, socialisation des acteurs économiques, démocratie et structure participatives, mouvement communautaire citoyen) (Cameron et Dallaire, 2000 dans Rouffignat et coll., 2001 : 12).

Le *développement des communautés* [utilisé ici dans le sens du développement des collectivités] est en fait un processus de coopération volontaire, de prise en charge du milieu par lui-même, d'entraide et de construction de liens sociaux entre les résidents et les institutions d'un milieu local, visant l'amélioration des conditions de vie sur le plan physique, environnemental, social et économique (Chavis, 2000).

La *concertation* constitue un mécanisme de collaboration librement consenti entre des intervenants et des acteurs de divers secteurs qui prend la forme de table, de comité ou de conseil. Les participants à la concertation s'entendent pour agir de concert sur le développement de leur communauté ou collectivité. La concertation fait appel à un partage des pouvoirs et des responsabilités, elle implique une prise de décision concertée (MRCI, Cadre de référence sur le partenariat, octobre 2000).

Les *services d'aide alimentaire* sont des services offerts par des organismes ou des organisations œuvrant auprès de personnes défavorisées et vivant en situation d'insécurité alimentaire, qui visent à répondre à leurs besoins alimentaires et ainsi résorber leur problème de malnutrition. Il y a les services d'aide alimentaire traditionnelle (distribution de nourriture sans aucune forme d'intervention) et il y a les alternatives à l'aide alimentaire traditionnelle (pratiques qui visent le renforcement du potentiel des personnes) (définition inspirée par Rouffignat et coll., 2001 et par Racine et coll., 1997).

Le terme de prévention en matière d'insécurité alimentaire sert à désigner les activités qui renforcent la capacité des personnes à s'alimenter adéquatement (Rouffignat, 2001 et groupe de travail sur le plan d'action de sécurité alimentaire, 2003).

## INTRODUCTION

La réalisation du *Portrait du réseau d'aide alimentaire dans la région de la Capitale nationale* était souhaitée par plusieurs. Sa réalisation a été jugée nécessaire avec l'annonce, en 2001, du Programme de subvention en matière de sécurité alimentaire, par l'ensemble des partenaires siégeant au Comité régional intersectoriel en sécurité alimentaire (CRISA) et ce, afin de mieux adapter leurs recommandations à la réalité de la région.

Il faut souligner que ce programme de subvention découle d'une réserve de fonds créée en 2001 pour lutter contre la pauvreté. L'insécurité alimentaire, au Québec, est liée à la pauvreté voire l'extrême pauvreté. Au Québec, l'aide sociale correspond approximativement au niveau d'extrême pauvreté. Ce niveau de revenu aussi bas, soit 533 \$ par mois (Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, 2004) pour un adulte sans contrainte à l'emploi, implique que les dépenses liées à l'alimentation sont restreintes et placent souvent ces personnes en situation d'insécurité alimentaire. En effet, il a été constaté que quatre demandeurs d'aide alimentaire sur cinq auraient des revenus provenant de l'aide sociale (Rouffignat et coll., 2001 : 25). Par ailleurs, beaucoup d'organismes auraient intégré des services d'aide alimentaire à leurs autres services, reconnaissant qu'avant de pouvoir aider les personnes vivant en insécurité alimentaire sur d'autres plans, il fallait en premier lieu les aider à se nourrir (Racine, 1999 : 4).

Ce portrait vise donc à recenser et à décrire les différents services d'aide alimentaire offerts par les organismes, la Société et les Conférences Saint-Vincent-de-Paul, les CLSC, les écoles de niveaux primaire et secondaire et les établissements d'enseignement post-secondaire. Il s'intéresse aussi aux personnes qui bénéficient des services d'aide alimentaire, à leurs besoins ainsi qu'aux besoins des organismes et des communautés.

Les informations recensées dans ce document couvrent, selon les différents acteurs interrogés au cours de la collecte des données, différents aspects

des services offerts et ce, de manière plus ou moins exhaustive.

Cela s'explique entre autres par la disponibilité des informateurs et par la période de collecte des données. En fait, bien que beaucoup d'efforts aient été déployés afin de joindre tous les acteurs qui œuvrent dans le milieu de l'aide alimentaire, certains ont pu échapper à la collecte des données. C'est la raison pour laquelle nous évaluons les données présentées dans ce portrait comme représentant le minimum de ce qui est fait dans le domaine de l'aide alimentaire dans la région de la Capitale nationale.

La première partie décrit le contexte de réalisation du présent document : on y décrit les actions proposées par le gouvernement du Québec dans le but d'agir pour la sécurité alimentaire dans la province. Des causes et des conséquences de l'insécurité alimentaire sont également relevées. Cette partie se termine avec l'état des connaissances sur le réseau d'aide alimentaire dans la région avant la réalisation du présent portrait. La deuxième partie traite de l'approche méthodologique utilisée. Les objectifs sous-jacents à la réalisation du portrait y sont énumérés, de même que les principales étapes de la recherche. Les techniques et méthodes y sont également détaillées. La troisième partie est consacrée aux résultats de la recherche, divisés en cinq sections. Chacune traite des résultats obtenus auprès d'un des cinq groupes d'acteurs interrogés, soit : les organismes, la Société et les Conférences Saint-Vincent-de-Paul, les CLSC, les écoles de niveaux primaire et secondaire et les établissements d'enseignement post-secondaire.

Finalement, la conclusion rappelle les principaux résultats en reprenant chaque objectif de départ. Puis, à la fin du document, on retrouve un lexique ainsi que des annexes, dont la plus importante est sans contredire la cartographie du réseau d'aide alimentaire par territoire de CLSC, découpé en secteurs de dénombrement avec l'indice de la défavorisation matérielle et sociale de la population qu'ils regroupent (Pampalon et al. 2000).



## SECTION 1.

### CONTEXTE

La réalisation du *Portrait du réseau d'aide alimentaire dans la région de la Capitale nationale* est apparue nécessaire à la suite de l'annonce, par le gouvernement du Québec, d'une réserve de 100 millions de dollars pour lutter contre la pauvreté. De ce fonds, 10 millions de dollars ont été alloués au ministère de la Santé et des Services sociaux en vue de consolider ou de développer des initiatives de soutien à la sécurité alimentaire dans les communautés. Le ministère de l'Éducation du Québec, pour sa part, s'est vu allouer un montant de 21 millions de dollars pour le soutien alimentaire aux élèves des écoles secondaires de milieux défavorisés, alors que le Club des petits déjeuners du Québec a reçu une somme de 3,8 millions de dollars (MSSS, 2002).

En ce qui concerne la somme de 10 millions de dollars allouée au MSSS, la gestion du programme de subvention de projets en matière de sécurité alimentaire est décentralisée. En effet, dans le but de mieux s'adapter à la réalité propre à chaque région, ce sont les Régies régionales de la santé et des services sociaux, maintenant nommées Agences de développement des réseaux locaux de services de santé et de services sociaux, qui assument cette gestion (MSSS, 2002). Des 10 millions de dollars alloués, la région de la Capitale nationale a reçu, pour 2002-2003, la somme de 239 881 \$ et pour l'année 2003-2004 la somme de 249 665 \$. La Direction régionale de santé publique devait définir, en collaboration avec les acteurs de la concertation régionale, un Plan d'action régional en matière de sécurité alimentaire et détailler les modalités d'utilisation prévues pour ces fonds, tout en respectant le cadre de référence national (MSSS, 2002).

Depuis l'annonce de ces fonds, le gouvernement du Québec se propose d'agir en sécurité alimentaire par deux autres moyens, soit la Loi 112 (loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale) et le Programme national de

santé publique 2003-2012. La Loi 112 stipule, quant aux actions liées au renforcement du filet de sécurité sociale et économique, qu'elles doivent viser à « favoriser, pour toute personne et famille en situation de pauvreté, l'accès en toute dignité à un approvisionnement alimentaire suffisant et nutritif, à coût raisonnable, de même qu'à une information simple et fiable qui peut permettre de faire des choix alimentaires éclairés » (art. 9(4)). Le Programme national de santé publique du ministère de la Santé et des Services sociaux (2003), pour lequel la préoccupation des inégalités de santé et de bien-être est centrale et qui reconnaît les approches de développement social et de développement des communautés, a entre autres objectifs de « réduire la prévalence de l'insécurité alimentaire à moins de 8 % » (2003 : 45) et propose comme une des fonctions de santé publique, la « consolidation des actions relatives à la concertation locale et régionale en sécurité alimentaire visant l'accessibilité et la disponibilité des aliments sains et nutritifs » (2003 : 46).

En 2002, le gouvernement du Québec propose d'agir pour la sécurité alimentaire par :

- un fonds pour consolider ou développer des initiatives de sécurité alimentaire ;
- le programme national de santé publique ;
- la Loi 112, loi visant à lutter contre la pauvreté.

Dans le but de s'adapter à la réalité de la région de la Capitale nationale, les données existantes concernant l'aide et la sécurité alimentaire devaient être colligées. Bien que ces informations soient très utiles, un fait demeure, elles datent déjà de quelques années. La nécessité de broser un portrait le plus exhaustif possible est donc apparue nécessaire afin de bien cerner les besoins des communautés et les interventions à effectuer en matière d'aide alimentaire. De plus, selon Hugh (1998), « le développement d'une plus grande sécurité alimentaire au sein des collectivités locales et régionales repose entre autres sur l'évaluation des besoins et des interventions de soutien alimentaire ».

#### **La région de la Capitale nationale : quelques éléments sociodémographiques**

Dans la région de la Capitale nationale la population s'établissait, en 2003, à

647 205 habitants. Le pourcentage de personnes de la région vivant sous le seuil de faible revenu (SFR), calculé en 1995, s'élevait à ce moment à 22,9 %. *L'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, effectuée en 2001 par l'Institut de la statistique du Québec, révèle que le taux d'insécurité alimentaire est de 10,23 % dans

Dans la région le taux d'insécurité alimentaire est de 10,23 %.

la région et de 13,67 % dans la province. Si ce taux est reporté sur la population totale de 2001, on peut alors calculer que le nombre de personnes

vivant une situation d'insécurité alimentaire dans la région est de 66 638.

### L'insécurité alimentaire : causes et conséquences

Il y a insécurité alimentaire « dans toute situation où l'approvisionnement en aliments nutritionnellement appropriés et sûrs pour la santé est déficient ou lorsque la capacité d'acheter des aliments acceptables par des moyens socialement acceptables est limitée ou incertaine » (Anderson (dir.), 1990 dans Che et Chen 2001).

Au Canada, l'insécurité alimentaire peut avoir des effets néfastes pour la santé physique et psychologique des personnes qui en sont touchées. Pour les enfants, on note que « la mauvaise nutrition peut affecter le développement des aptitudes intellectuelles, sociales et émotionnelles nécessaires pour fonctionner dans une société »

L'insécurité alimentaire peut avoir des effets néfastes pour la santé.

(Che et Chen, 2001 : 19-20). Pour tous les groupes d'âges confondus, elle peut augmenter les risques de maladies cardiovasculaires, de cancer et d'infections causées par l'affaiblissement du système immunitaire (Che et Chen, 2001 : 20). De plus, le risque d'éprouver un sentiment de détresse ou de vivre un épisode dépressif majeur est trois fois plus élevé chez les personnes vivant en situation d'insécurité alimentaire que chez celles vivant en situation de sécurité alimentaire (Che et Chen, 2001 : 21). Au Canada, ce sont les personnes provenant d'un ménage dont la principale source de revenu est l'aide sociale ou issues d'un ménage monoparental dirigé par une femme qui risquent davantage de se trouver en

situation d'insécurité alimentaire (Che et Chen 2001 : 17 ; Thériault et Yadlowski 2000 : 208-209).

Dans les sociétés occidentales, l'insécurité alimentaire est non pas liée à la pénurie de denrées alimentaires, mais bien à l'insuffisance de ressources monétaires des personnes qui en souffrent (Clément, 2001 : 38 ; Hamelin et Bolduc, 2003 : 59). Selon Clément, « l'aide alimentaire constitue un dernier recours dans la panoplie des soutiens aux populations démunies » (2001 : 26).

Dans les sociétés occidentales l'insécurité alimentaire est liée à l'insuffisance de ressources monétaires des personnes qui en souffrent.

Au Canada, selon Riches, cette situation a cours parce que le filet de sécurité sociale mis en place par l'État a fait défaut (1989 : 151).

Face à cette situation, ce n'est que la minorité des personnes souffrant d'insécurité alimentaire au Canada qui auraient recours aux services des banques alimentaires (Che et Chen de la Capitale nationale 2001 : 21 ; Thériault et Yadlowski 2000 : 211).

Au Québec, « l'insécurité alimentaire est liée à la pauvreté bien sûr, mais surtout à l'extrême pauvreté » (Rouffignat et coll., 2001 : 25). L'extrême pauvreté est surtout causée au Québec

par la faiblesse des revenus de transfert, telle l'aide sociale, les pensions de retraite et les bourses d'études, et par le nombre croissant de travailleurs à faible revenu (Rouffignat et coll., 2001 : 25). Quatre demandeurs d'aide alimentaire sur cinq ont des revenus provenant de l'aide sociale. L'aide sociale au Québec correspond approximativement au niveau d'extrême pauvreté et un niveau de revenu aussi bas implique que les dépenses liées à l'alimentation sont restreintes (Rouffignat et coll., 2001 : 25). En moyenne, au Québec, une personne consacre 49,19 \$ par semaine à l'alimentation. Le Dispensaire diététique de Montréal estime le montant nécessaire à l'alimentation d'une personne pour une semaine à 35,00 \$. En 1999-2000, dans la région de la Capitale nationale, on consacrait en moyenne 29,19 \$ par personne, par

semaine, à l'alimentation (Rouffignat et coll., 2001 : 25).

L'insécurité alimentaire peut être vécue selon différentes intensités qui peuvent être qualifiées de fortes, de moyennes ou de faibles. Vivre en situation d'insécurité alimentaire, c'est s'inquiéter régulièrement de manquer de nourriture et cette inquiétude augmente avec son intensité (Rouffignat et coll., 2001 : 47-48).

L'insécurité alimentaire a aussi des impacts sociaux. Elle contribue à déterminer les comportements des personnes et la perception qu'elles ont d'elles-mêmes. Elle peut faire ressentir, aux personnes qui la vivent un sentiment de honte et d'humiliation de même qu'une perte de dignité (Tarasuk 2001). « La lutte permanente pour composer avec l'insécurité alimentaire du ménage compromet nécessairement le bien-être et réduit la capacité de mener une *vie saine et active* » (Tarasuk 2001 : 25). L'insécurité alimentaire pourrait même conduire à l'exclusion sociale tellement les habitudes alimentaires et les stratégies d'approvisionnement qu'elle pousse à adopter s'éloignent des normes socialement acceptables (Tarasuk 2001).

Hamelin et ses collaborateurs se sont intéressés à décrire les sentiments vécus par les personnes vivant en situation d'insécurité alimentaire à Québec et ses environs. Selon eux, pour ces personnes, avoir accès à une quantité suffisante de nourriture ainsi que le contrôle sur leur propre alimentation constitue non seulement une satisfaction des besoins physiques primaires, mais aussi une question de respect de soi et d'intégration sociale (Hamelin et coll., 2002 : 121, 129), ce qui abonde dans le sens des propos tenus par Tarasuk (2001). Par ailleurs, conscientes de ce qu'est une nutrition adéquate, ces personnes doivent effectuer des choix qui n'y correspondent pas mais qui, par contre, leur permettent de repousser le plus longtemps possible la faim. Hamelin et ses collaborateurs, à l'instar d'autres auteurs, émettent l'idée qu'avoir à manger des aliments ne correspondant pas à l'idéal culturel peut être vécu de manière abaissante, et ainsi maintenir les personnes vivant une situation

d'insécurité alimentaire dans une sensation d'appauvrissement global (Hamelin et coll., 2001 : 129).

### **L'aide alimentaire dans la région : état de la situation et des connaissances avant la réalisation du portrait**

Depuis plusieurs années, les organismes communautaires témoins de la pauvreté des personnes et des familles qui fréquentent leurs services tentent de répondre aux besoins en denrées alimentaires et ainsi soulager la faim. Le nombre de ces organismes a augmenté depuis le début des années 1990 (Hamelin et Bolduc, 2003 : 61), mais ils doivent néanmoins faire face à une diversité de formes que peut prendre la pauvreté et à la diversité des populations qui ont recours à leurs services. Des approches très différentes sont nécessaires pour affronter l'une ou l'autre des formes de la pauvreté et pour s'adapter aux différentes populations ainsi qu'à leurs besoins (Rouffignat et coll., 2001 : 25 ; Racine, 1999 : 5).

Selon le recensement des groupes, réalisé au Québec par Rouffignat et coll. (2001), les activités de dépannage prédominent sur les autres formes de soutien, bien que les cuisines collectives et les repas communautaires soient eux aussi nombreux. En 1999-2000, ce groupe de chercheurs avait recensé 137 organismes et groupes de soutien alimentaire dans la région de la Capitale nationale. Un nombre important de ces groupes dépend du soutien des banques alimentaires pour la poursuite de leurs activités (Rouffignat et coll., 2001 : 39). Des 137 groupes et organismes, 97 se situaient en milieu urbain, 13 en milieu périurbain et 27 en milieu rural. Selon les chercheurs, seulement 22 de ces groupes pouvaient être considérés comme alternatifs, c'est-à-dire favorisant la participation des gens utilisant leurs services et ayant un statut autre que celui de clients qui reçoivent de l'aide. Cependant, qu'il s'agisse des services de dépannage ou de groupes alternatifs, ils ont tous leur raison d'être, bien que certains services favorisent, à leur manière, l'autonomie chez les personnes visées. Pour un individu, le passage d'un service de dépannage vers des services

L'insécurité alimentaire a aussi des impacts sociaux.

alternatifs pourrait être perçu comme une progression vers l'autonomie (Racine, 1999 : 5).

Souvent, l'objectif premier de ces organismes n'est pas de faire du soutien alimentaire, mais bien de lutter contre la pauvreté, de favoriser l'insertion sociale et d'améliorer la qualité de vie des gens qui fréquentent leurs services. Le soutien matériel, alimentaire ou autre n'apparaîtrait qu'en second ou troisième lieu (Rouffignat et coll., 2001 : 39). Ces organismes auraient intégré des services d'aide alimentaire en reconnaissant qu'avant de pouvoir aider les gens sur d'autres plans, il fallait d'abord les aider à se nourrir (Racine, 1999 : 4). Toujours selon Racine (1999), le dépannage alimentaire servirait même de porte d'entrée aux services de plusieurs organismes. En général, au Québec, les groupes qui offrent des services de soutien alimentaire seraient, toujours selon Rouffignat et coll. (2001), de petits groupes composés en moyenne de cinq employés à temps plein, d'une douzaine de bénévoles et de quelques autres employés qui bénéficient de programmes d'insertion socioprofessionnelle. La majorité des groupes existeraient depuis les années 80, mais leurs services de soutien alimentaire n'auraient été mis en place qu'au cours des années 90.

Selon Racine, les 119 répondants de l'enquête menée conjointement, en 1998-1999, par la Table d'interaction sur la faim de Québec et par le groupe de recherche Rouffignat, Dubois et Panet-Raymond, affirmaient soutenir plus de 16 400 personnes par mois. Les personnes les plus souvent aidées sont celles qui sont seules et celles qui sont membres d'une famille monoparentale. Toujours selon l'enquête, 20 % des personnes aidées avaient moins de 17 ans, 26 % entre 18 et 30 ans, 28 % se situaient dans la tranche 45-59 ans et enfin, 11 % avaient plus de 60 ans.

En 2001-2002, Moisson Québec comptait 160 organismes accrédités provenant de la région

de la Capitale nationale et de Chaudière-Appalaches s'approvisionnant en denrées alimentaires auprès d'elle. Cependant, ils ne représentent pas la totalité des organismes et des groupes qui offrent des services de soutien alimentaire car jusqu'à maintenant, dans la région de la Capitale nationale, il était difficile d'évaluer leur nombre de manière exacte. En 2001-2002, entre 26 000 et 35 000 personnes par mois, provenant de ces deux régions ont bénéficié de différentes formes de soutien alimentaire. De ce nombre, 29 % avaient moins de 18 ans et 50 % avaient moins de 30 ans (Moisson Québec, 2002).

Au cours de la période 2001-2002, les denrées, redistribuées par Moisson Québec, avaient une valeur marchande de 9 014 171 \$ (Moisson Québec, 2002).

La concertation dans le domaine de l'aide alimentaire s'effectue depuis plus de 10 ans dans la région.

La concertation dans le domaine de l'aide alimentaire s'effectue depuis plus de 10 ans dans notre région. À l'origine, les différents partenaires en aide alimentaire s'étaient dotés d'une concertation régionale, soit la Table d'interaction sur la faim de Québec. Cette concertation, qui réunissait les organismes communautaires et caritatifs, les CLSC et la Direction régionale de santé publique, avait comme mission de favoriser l'échange entre les partenaires au regard de la problématique de l'aide alimentaire. Au printemps 2002, cette concertation s'est dissoute pour laisser place à la nouvelle concertation régionale intersectorielle, soit l'actuel CRISA. Les membres de ce comité ont accepté le mandat de produire le Plan d'action régional en matière de sécurité alimentaire et ont convenu, dès leur première rencontre, d'aller au-delà du Programme de subvention de projets en matière de sécurité alimentaire (2002-2004). Ils ont aussi convenu qu'une réflexion s'inscrivant dans une perspective plus globale, liant l'atteinte de la sécurité alimentaire à la réduction et à la prévention des situations de grande pauvreté, était nécessaire.

## SECTION 2.

### APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

La collecte des données, qui couvre l'ensemble du territoire de la région de la Capitale nationale, a été réalisée auprès de plusieurs acteurs. Les organismes (communautaires, caritatifs, etc.), la Société Saint-Vincent-de-Paul, les CLSC, les écoles de niveaux primaire et secondaire et les établissements d'enseignement post-secondaire ont été approchés au cours de la période de la collecte de données. Par contre, le déroulement de la collecte de données variait d'un acteur à l'autre. Les données recueillies auprès de ces différents acteurs sont traitées séparément. Il en est de même pour la description de la collecte de données qui suit.

Le questionnaire est le principal instrument de recherche sélectionné pour recueillir les données auprès de tous les acteurs. Des questionnaires différents ou légèrement différents ont été utilisés pour chaque secteur à l'étude. L'information à colliger, par l'entremise des questionnaires soumis aux quatre secteurs, a été déterminée à partir de la littérature existante sur le sujet ; des informations dont avait besoin la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec (Direction régionale de santé publique de Québec) pour intervenir plus adéquatement dans le dossier et à partir de l'instrument de recherche utilisé pour établir le dernier portrait de l'aide alimentaire dans la région, c'est-à-dire le questionnaire administré aux organismes et aux CLSC en 1998-1999 par la Table d'interaction sur la faim de Québec en collaboration avec l'équipe du projet de recherche intitulé *Des alternatives au développement social : les effets des interventions en matière de sécurité alimentaire dans les régions du Québec* (Joël Rouffignat, Jean Panet-Raymond, Lise Dubois et coll.).

#### 2.1 Objectifs poursuivis

Les informations recueillies devaient permettre de :

- ◆ dresser une liste et effectuer une cartographie des organismes qui offrent des services d'aide alimentaire ;

- ◆ dresser une liste des services d'aide alimentaire ;
- ◆ déterminer les types de clientèles visées et le nombre de personnes qui utilisent ces services ;
- ◆ déterminer les besoins des personnes, des organismes et des communautés en matière d'aide ou de sécurité alimentaire ;
- ◆ connaître les concertations locales ;
- ◆ alimenter le Comité régional intersectoriel en sécurité alimentaire pour l'élaboration du Plan d'action en sécurité alimentaire.

#### 2.2 Considérations méthodologiques

Le questionnaire, bien que comportant de nombreux avantages, possède aussi quelques lacunes. Il a l'avantage de pouvoir être administré à des enquêtés relativement éloignés géographiquement et ce, à moindre coût. Le questionnaire permet aussi de contacter un nombre plus important d'enquêtés que l'entrevue. Cependant, il ne permet pas d'approfondir le domaine étudié et, par souci de ne pas monopoliser trop longuement l'enquêté, un choix doit être effectué parmi toutes les questions disponibles. Ainsi, les enquêteurs ont pu omettre des questions. D'autres parts, des questions posées ont pu être mal comprises ou mal interprétées. De plus, il faut prévoir qu'un certain nombre d'enquêtés ne voudront simplement pas répondre au questionnaire, que certains répondront en fonction de la désirabilité sociale et que certains autres qui donneront des réponses aux questions, ne seront peut-être pas les personnes les mieux placées ou les mieux informées pour le faire (Grawitz, 2001).

Nous sommes conscients que tous les acteurs offrant des services d'aide alimentaire n'ont pas été contactés, et nous considérons donc, de ce fait, que nos résultats ne sont en fait que des minimums.

## 2.3 Collecte de données

### Collecte de données auprès des organismes

Dans le but de faciliter la participation des organismes œuvrant en aide alimentaire à l'étude et afin d'obtenir le plus haut taux possible de réponses en tenant compte du temps disponible dont ils disposent, le questionnaire téléphonique a été sélectionné comme technique d'enquête auprès des organismes communautaires, caritatifs ou religieux. Les réponses de chaque organisme demeurent confidentielles. Elles sont uniquement utilisées à des fins d'analyse, tel que stipulé dans l'entente de confidentialité transmise aux organismes inscrits à la liste de la Régie régionale de santé et des services sociaux de Québec (RRSSSQ). Cette entente sert à assurer, aux enquêtés susceptibles de soumettre une demande de financement dans le cadre du Programme de subvention en matière de sécurité alimentaire, la confidentialité de leurs réponses. La collecte de données auprès des organismes œuvrant en aide alimentaire a été effectuée de novembre 2002 à janvier 2003.

#### L'instrument de recherche

Une première ébauche du questionnaire a été produite et elle a été révisée par monsieur Joël Rouffignat, chercheur au département de géographie de l'Université Laval, par madame Anne-Marie Hamelin, chercheuse au département des sciences des aliments et de nutrition de l'Université Laval et par les membres du Regroupement Famille-Enfance-Jeunesse des diététistes et des techniciennes en diététique CLSC-DSP, sous-groupe sécurité alimentaire et scolaire.

Des corrections ont été apportées au questionnaire à la suite des commentaires reçus. L'étape suivante, soit celle de prétester le questionnaire, a été réalisée auprès de répondants ciblés (des intervenants responsables de services d'aide alimentaire) possédant les caractéristiques souhaitées. Une mise au point finale a été effectuée en tenant compte des commentaires, des hésitations et même des non-réponses des intervenants interrogés durant le prétest (Mayer, Ouellet, Saint-Jacques, Turcotte et coll., 2000). Le

questionnaire final était composé de questions ouvertes et fermées.

Une professionnelle de recherche a été engagée et spécialement formée pour administrer le questionnaire aux organismes par téléphone.

Différentes listes ont été utilisées pour joindre les organismes, soit :

- ◆ une liste des répondants aux sondages de 1998-1999 de la Table d'interaction sur la faim et de la recherche *Des alternatives au développement social : les effets des interventions en matière de sécurité alimentaire dans les régions du Québec* (Joël Rouffignat, Jean Panet-Raymond, Lise Dubois et coll.) ;
- ◆ une liste des organismes communautaires accrédités à la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec en 2002 ;
- ◆ une liste des organismes accrédités à Moisson Québec en 2002 ;
- ◆ une liste des organismes de Limoilou (préparée par le service d'entraide du Patro Roc-Amadan 2002) ;
- ◆ une liste des organismes de Sainte-Foy et de Sillery effectuant de l'aide alimentaire (dressée par le projet *Collectivité en action sur le territoire du CLSC-CHSLD Sainte-Foy — Sillery — Laurentien*) ;
- ◆ une liste des organismes de la Haute-Ville de Québec effectuant de l'aide alimentaire (dressée par le CLSC-CHSLD Haute-Ville-des-Rivières) ;
- ◆ le bottin des organismes membres du Regroupements des organismes socio-communautaires de Beauport – Édition 2002-2003).

Les annuaires téléphoniques de l'année 2002-2003 de Québec, de Charlevoix et de Portneuf ont aussi été utilisés afin de joindre les paroisses et les autres groupes associatifs. Par la suite, les organismes rejoints identifiaient d'autres organismes connus comme œuvrant dans le domaine de l'aide alimentaire (méthode « boule de neige »).

Au total, 406 organismes ont été joints. Parmi ceux-ci :

- ◆ 134 effectuent de l'aide alimentaire ;
- ◆ 4 ont dit faire de l'aide alimentaire, mais ont refusé de répondre aux questions ;
- ◆ 267 n'effectuent pas d'aide alimentaire ;
- ◆ 1 organisme a refusé de répondre au questionnaire.

### **Collecte de données auprès de la Société Saint-Vincent-de-Paul**

La Société Saint-Vincent-de-Paul a répondu aux principales questions concernant les services d'aide alimentaire des différentes Conférences Saint-Vincent-de-Paul et œuvres régionales à partir de sa propre banque de données. Les questions ont été transmises par télécopieur et les réponses ont été acheminées à la Direction régionale de santé publique par la poste.

Les informations concernant les services d'aide alimentaire des différentes Conférences Saint-Vincent-de-Paul et œuvres régionales nous ont été remises en octobre 2003. Selon ces données, il existerait, dans la région de la Capitale nationale, 61 conférences Saint-Vincent-de-Paul et 6 œuvres régionales.

### **Collecte de données auprès des CLSC**

Le questionnaire utilisé pour la collecte des données auprès des CLSC de la région est le même que celui utilisé auprès des organismes, mais il a été légèrement adapté pour s'appliquer de manière plus adéquate aux services offerts en CLSC et au travail des intervenants. madame Céline Tremblay, technicienne en diététique au CLSC-CHSLD Haute-Ville-des-Rivières, a effectué la lecture critique du questionnaire adapté et ses commentaires y ont été intégrés.

En CLSC, les questionnaires étaient autoadministrés par les répondants. Il y avait, dans chaque CLSC, une personne ressource, soit une technicienne en diététique ou un organisateur communautaire, servant d'intermédiaire et ciblant les répondants de chaque programme (les intervenants susceptibles d'effectuer de l'aide

alimentaire ou du soutien à l'aide alimentaire). Cette personne-ressource remettait le questionnaire et pouvait aider les répondants en cas d'incompréhension ou d'hésitation. Une fois complétés, les questionnaires étaient remis à la personne-ressource, et celle-ci les acheminait à la Direction régionale de santé publique. La collecte de données en CLSC s'est déroulée de novembre 2002 à février 2003. Au total, 33 intervenants ont reçu un questionnaire et 29 ont dit faire, dans le cadre de leur travail, de l'aide alimentaire et du soutien à l'aide alimentaire.

### **Collecte de données auprès des écoles de niveaux primaire et secondaire**

Les informations concernant les écoles ont été recueillies auprès de trois sources : les directions d'écoles, le ministère de l'Éducation du Québec et le Club des petits déjeuners. La principale source d'information, pour cette partie de la collecte, est la direction des écoles. Au moment où la collecte de données devait être effectuée pour la réalisation du *Portrait du réseau d'aide alimentaire*, l'étude *Situation environnementale de la nutrition dans les écoles de la région de Québec* (Beauchesne-Rondeau et Chaumette, 2003) était effectuée par la Direction régionale de santé publique. De ce fait, et dans le but, entre autres, de ne pas surexploiter les informateurs en milieu scolaire, une série de questions fermées portant sur le soutien alimentaire offert par les écoles a donc été insérée dans l'instrument de recherche utilisé pour l'étude déjà en cours.

Le questionnaire a été transmis par la poste aux directions des écoles de niveaux primaire et secondaire, qu'elles soient publiques ou privées. La direction pouvait répondre elle-même au questionnaire ou le remettre à un employé de l'école. Dans certains cas, il y a eu plus d'un répondant par questionnaire. Une enveloppe de retour pré-affranchie, adressée à la Direction de santé publique, était incluse lors de l'envoi du questionnaire afin de faciliter le retour du questionnaire complété. La collecte de données dans les écoles a eu lieu entre septembre 2002 et janvier 2003 (Beauchesne-Rondeau et Chaumette, 2003). Au total, 207 questionnaires ont été envoyés aux directions des écoles et 185 ont été complétés et retournés. Des 185 écoles ayant

répondu au questionnaire, 38 affirmaient offrir des services de soutien alimentaire à leurs élèves.

Les informations qui ont été obtenues en octobre 2002 auprès du ministère de l'Éducation du Québec concernent les écoles de niveau secondaire de la région de la Capitale nationale qui ont reçu du financement pour le soutien alimentaire aux élèves des écoles de milieux défavorisés. Le Club des petits déjeuners a été contacté en octobre 2002 et en août 2003 pour une validation des informations. Il nous a fourni le nom des écoles qu'il desservait dans la région. Ainsi, six écoles ont été ajoutées aux 38 précédentes, ce qui donne un total de 44 écoles de niveaux primaire et secondaire qui offrent des services de soutien alimentaire à leurs élèves.

#### **Collecte de données auprès des établissements d'enseignement post-secondaire**

Les établissements d'enseignement post-secondaire qui ont été contactés sont les collèges d'enseignement général et professionnel, publiques et privés ainsi que l'Université Laval. Il a été possible, à la suite des démarches téléphoniques faites auprès des associations étudiantes et des services de renseignements généraux de ces établissements, de déterminer si ces derniers offraient des services d'aide alimentaire et d'obtenir le nom des personnes responsables de ces services. Le même questionnaire, utilisé pour la collecte de données auprès des organismes, avait été adapté pour être utilisé auprès des établissements d'enseignement post-secondaire. Il devait leur être administré par téléphone. Seulement deux questionnaires ont été complétés et ceci s'explique par la difficulté de joindre les responsables des services d'aide alimentaire et aussi par le fait que le questionnaire ne s'applique pas aux collèges qui offrent des bourses à leurs étudiants en difficultés. Pour les autres établissements, ce sont les données colligées lors des discussions téléphoniques avec les associations étudiantes et les services de renseignements généraux qui sont utilisées. La collecte de données auprès des établissements

d'enseignement post-secondaire a eu lieu de novembre 2002 à janvier 2003.

#### **2.4 Analyse des données**

L'analyse des données a été effectuée selon la méthode quantitative et, lorsque cela était opportun, une analyse qualitative supplémentaire était effectuée. « L'analyse quantitative consiste à donner un ordre de grandeur quant à la répartition du très abondant matériel dans les différentes catégories de la grille d'analyse » (L'Écuyer, 1990 : 101). Elle est souvent utilisée dans le but de décrire « les résultats en terme d'importance relative des catégories les unes par rapport aux autres » (L'Écuyer, 1990 : 103). «...les données quantitatives, le simple petit chiffre, constituent des points de repère lorsque vient le moment de passer à l'analyse qualitative » (L'Écuyer, 1990 : 102). « L'analyse qualitative consiste à décrire les particularités des différents éléments regroupés sous chacune des catégories et qui se dégagent en sus des seules significations quantitatives » (L'Écuyer, 1990 : 107).

Le corpus de données est essentiellement composé des réponses que les différents acteurs ont fournies aux questionnaires. Le traitement des données a été fait à partir d'une base de données informatisée, à l'aide du logiciel *Excel*, qui permet d'effectuer des analyses à une ou à plusieurs variables. Les réponses aux questions fermées ont été codées selon des listes de codes prédéfinis, alors que les réponses aux questions ouvertes ont été codifiées selon un modèle de catégorisation ouvert, c'est-à-dire que les catégories ont été induites à partir du matériel analysé. Ce type de codification nécessite que les énoncés soient regroupés selon leur similitude de sens (L'Écuyer, 1990 : 65-66). Les codes correspondants à chacune des questions présentes dans le questionnaire ont été recensés dans des livres de codes (Bernard, 1994). Les autres sources d'informations ont davantage servi à valider ou à compléter des informations jugées partielles ou même manquantes.

## SECTION 3

### RÉSULTATS

L'enquête révèle un important réseau d'aide alimentaire composé d'au moins 138 organismes, 67 Conférences Saint-Vincent-de-Paul et œuvres régionales de la Saint-Vincent-de-Paul, 8 CLSC, 44 écoles de niveaux primaire et secondaire et 6 établissements d'enseignement post-secondaire.

#### Le réseau d'aide alimentaire :

- 138 organisme ;s
- 67 Conférences Saint-Vincent-de-Paul et œuvres régionales de la Société Saint-Vincent-de-Paul ;
- 44 écoles ;
- 8 CLSC ;
- 6 établissements post-secondaires.

personnes par mois dans la région de la Capitale nationale.

#### Environ 30 000 personnes aidées par mois.

auprès de chaque groupe d'acteurs identifiés plus haut qui composent le réseau d'aide alimentaire.

### 3.1 Les organismes œuvrant dans le domaine de l'aide alimentaire

C'est sans étonnement que l'on découvre que les organismes représentent le regroupement d'acteurs le plus important du réseau d'aide alimentaire. En effet, 138 organismes sur les 406 contactés offrent des services d'aide alimentaire. Ces organismes aident environ 20 413 personnes par mois. Ils peuvent être ainsi classés :

- ◆ 113 organismes de type communautaire ;
- ◆ 15 organismes de type caritatif (congrégations religieuses, paroisses, Chevaliers de Colomb) ;
- ◆ 1 groupe autonome de personnes (se réunissant pour cuisiner);

- ◆ 1 groupe d'économie sociale ;
- ◆ 8 organismes dont l'information est manquante

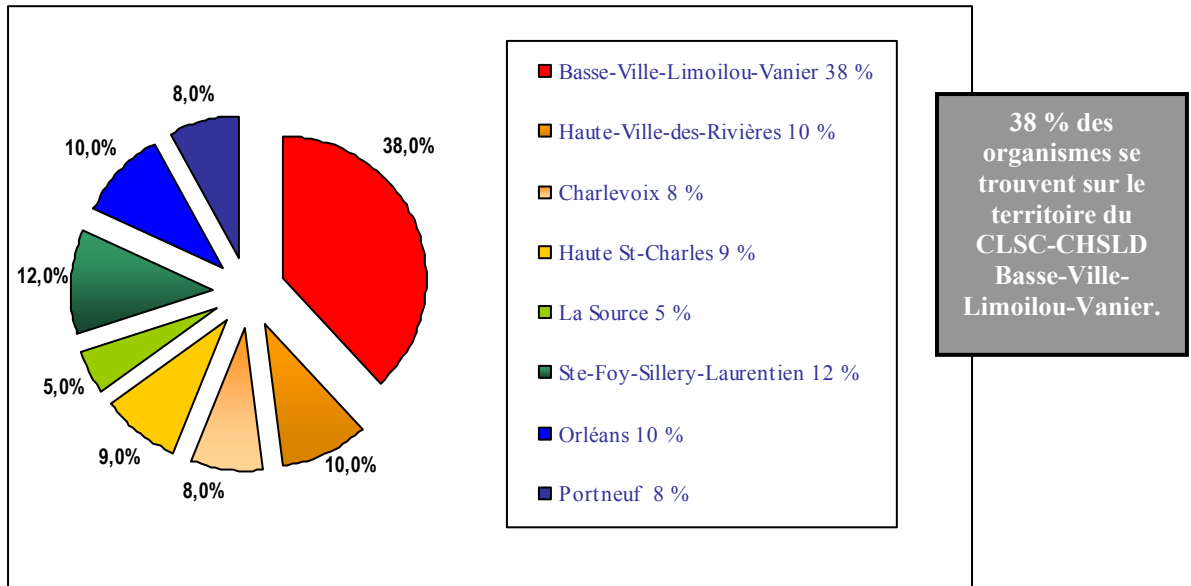
#### 3.1.1 Répartition des organismes d'aide alimentaire et des personnes aidées par ces organismes, par territoire de CLSC

Les 138 organismes œuvrant en aide alimentaire se retrouvent sur l'ensemble des territoires de CLSC de la région. Cependant, c'est sur le territoire du CLSC-CHSLD Basse-Ville — Limoilou — Vanier que leur présence est la plus visible, avec une proportion de 38 % de l'ensemble des organismes; 62 % des organismes restants sont donc répartis sur les sept territoires de CLSC restants.

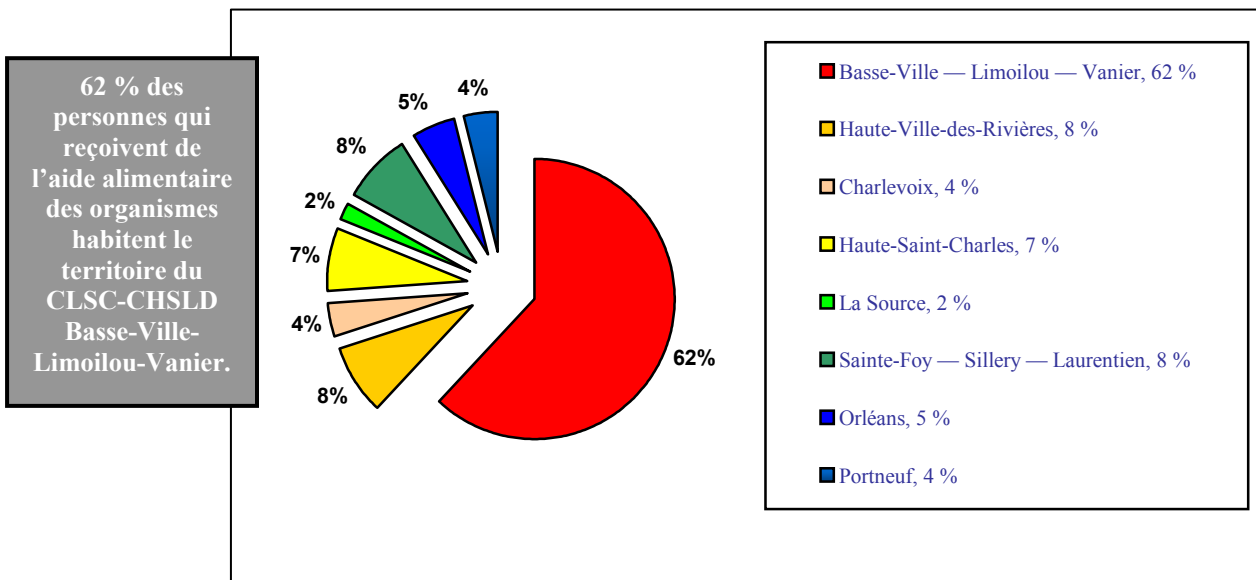
C'est également sur le territoire du CLSC-CHSLD Basse-Ville-Limoilou-Vanier que l'on retrouve le plus grand nombre de personnes aidées par les organismes. Fait notable, 38 % des organismes soutiennent, par mois, 62 % des personnes aidées par l'ensemble des organismes d'aide alimentaire de la région. Ce territoire de CLSC n'est pas le plus peuplé, il est devancé par trois autres territoires de CLSC soit ceux de Sainte-Foy-Sillery-Laurentien, Orléans et La Source. Cependant, selon les dernières statistiques disponibles, c'est sur le territoire de CLSC-CHSLD Basse-Ville-Limoilou-Vanier que l'on retrouve le plus grand nombre de personnes vivant sous le seuil de faible revenu (SFR) (voir annexe 3). En fait, 48 % de la population du territoire de ce CLSC vivrait sous le seuil de faible revenu (1995), ce qui représente plus de 40 000 personnes (Pageau et Ferland, 2002 : 294-295). De plus, comme l'ont indiqué Pampalon et Raymond, c'est dans les centres-villes des agglomérations urbaines que l'on retrouve les personnes les plus défavorisées, à la fois au plan matériel et au plan social (2000 : 7).

Les organismes représentent la catégorie d'acteurs la plus importante du réseau d'aide alimentaire.

**FIGURE 1**  
**RÉPARTITION DES ORGANISMES, PAR TERRITOIRE DE CLSC**



**FIGURE 2**  
**RÉPARTITION DU NOMBRE DE PERSONNES RECEVANT DE L'AIDE ALIMENTAIRE OFFERTE PAR LES ORGANISMES, PAR TERRITOIRE DE CLSC**



### 3.1.2 Secteurs premiers d'intervention et clientèle des organismes œuvrant en aide alimentaire

Lors du questionnaire, on demandait aux répondants des organismes quel était le secteur premier d'intervention de leur organisme. Ces secteurs d'intervention ne correspondent pas nécessairement à des secteurs officiellement reconnus par les registres bureaucratiques. Cela peut s'expliquer, entre autres, par le fait que les réponses apportées au questionnaire étaient verbales, et qu'aucun choix de réponses standardisées n'avait été proposé. De plus, bien que les personnes soumises au questionnaire aient été jugées les mieux placées pour répondre aux questions portant sur l'aide alimentaire, elles l'étaient peut-être moins concernant les détails administratifs, comme celui-là bien que connaissant dans leurs mots, la mission de l'organisme pour lequel ils travaillent.

Par le passé, il avait été constaté que ce ne n'est pas la majorité des organismes offrant de l'aide alimentaire qui ont comme secteur premier l'aide alimentaire. Les résultats obtenus confirment une fois de plus cet état de fait : ce n'est que 13 % des organismes interrogés dont l'aide alimentaire est le secteur premier d'intervention. Les deux principaux secteurs d'intervention des organismes sont le soutien en santé (santé mentale, maintien à domicile, alcoolisme et toxicomanie, etc.), avec une proportion de 28 %, et l'aide aux personnes et/ou aux familles vivant en situation de pauvreté, avec une proportion de 25 %. Les secteurs premiers d'intervention des autres organismes offrant de l'aide alimentaire, mais qui ne sont pas inclus dans les catégories précédentes, sont à la fois nombreux et représentés à moins de 10 %. Certains secteurs premiers d'intervention sont même représentés à moins de 1 %, ce qui signifie qu'un seul organisme intervient dans ce secteur (voir annexe 4).

Les services d'aide alimentaire des organismes interrogés rejoignent différentes clientèles et un organisme peut en desservir plus d'une. En fait, 42 % des organismes disent desservir toute personne dans le besoin, 30 % desservent les

personnes ayant un problème de santé, 10 % desservent les familles et 10 % desservent les enfants et les adolescents. Concernant les autres clientèles rejointes par les services d'aide alimentaire des organismes, elles sont desservies par moins de 10 % des organismes et comme les secteurs premiers d'intervention autres que ceux identifiés, elles sont nombreuses et circonscrites de manière précise (voir annexe 5), ce qui pourrait laisser croire qu'il est difficile pour une personne de correspondre à certains types de clientèle.

Les personnes qui ont recours aux services d'aide alimentaire ont, dans 47 % des organismes, à prouver qu'un réel besoin existe. De plus, 45 % des organismes desservent une clientèle provenant d'un territoire délimité. Ces territoires couvrent généralement une paroisse, un quartier ou un territoire de CLSC. Si une personne effectuant une demande d'aide n'habite pas le territoire de l'organisme chez lequel elle fait sa demande, elle peut se voir refuser de l'aide alimentaire.

Les organismes interviennent principalement en santé et en aide aux personnes ou familles vivant en situation de pauvreté.

La majorité des organismes ayant des critères très précis pour déterminer si une personne peut ou non être incluse dans leur clientèle, affirment avoir référé les personnes qui ne correspondaient pas à leur clientèle vers d'autres organismes en mesure de les aider. Certains organismes assuraient même le suivi ou l'accompagnement de ces personnes dans leurs démarches pour obtenir de l'aide auprès d'autres organismes. Rares sont les organismes qui vont refuser la demande d'aide alimentaire d'une personne sans les diriger par la suite vers une autre ressource. Près de 70 % des répondants des organismes sont d'avis que les personnes ayant besoin d'aide alimentaire peuvent rencontrer des obstacles lorsque vient le moment de recourir à cette aide. Selon eux, les obstacles rencontrés proviennent de la personne elle-même, de l'organisme ou de la société. Les principaux obstacles mentionnés par les organismes sont la honte, la peur, l'accès difficile aux transports, les conditions ou les critères d'admissibilité aux services, la disponibilité des services d'aide alimentaire et les préjugés véhiculés dans la société en regard des personnes demandant de l'aide alimentaire.

### 3.1.3 Description des services d'aide alimentaire offerts par les organismes

Lors de la collecte de données, 13 % des services d'aide alimentaire existaient depuis plus de 20 ans. Il est toutefois intéressant de constater une augmentation de la création de services à l'intérieur de la décennie 1982-1991 et à l'intérieur de la décennie 1992-2001. Les hausses de création de services existant toujours aujourd'hui correspondent étroitement aux deux dernières grandes récessions économiques canadiennes, soit celle de 1981-1982 et celle de 1990-1991. Dans la région de la Capitale nationale, on observe donc la même tendance que dans le Canada tout entier, c'est-à-dire la multiplication des services d'aide alimentaire plutôt traditionnelle et ce, depuis vingt ans (Thériault et Yadlowski, 2000). C'est ainsi que 28 % des services d'aide alimentaire ont vu le jour durant la période 1982-1991 et 59 % durant la période 1992-2001.

Certains organismes offrent un seul type de service d'aide alimentaire, alors que d'autres en offrent plusieurs.

Les colis de nourriture sont offerts par 40 % des organismes; les cuisines collectives et créatives par 28 % des organismes; de manière moins importante, on retrouve les collations, offertes par 14 % des organismes; les popotes roulantes et les repas communautaires, qui sont offerts respectivement par 13 % des organismes; les paniers de Noël, offerts par 12 % des organismes; les dépannages, offerts par 11 % des organismes; et finalement les soupes populaires, offertes par 10 % des organismes.

L'éventail des autres services offerts est important, mais chacun de ces services est distribué par moins de 10 % des organismes (voir annexe 6).

Il existe une autre manière intéressante de répartir les services d'aide alimentaire que l'on retrouve dans la région, mais cela nécessite une autre forme de classification. Celle-ci sépare les services d'aide alimentaire en deux grands groupes : l'aide alimentaire traditionnelle et les alternatives à l'aide alimentaire traditionnelle. Les résultats d'une telle répartition sont fort éloquentes :

Les services d'aide alimentaire offerts par les organismes sont dans 76 % des cas de type traditionnel.

- ◆ 24 % des services sont de type « alternatif » (cuisines collectives, groupes d'achats, jardins communautaires et collectifs, etc.);
- ◆ 76 % des services sont de type « traditionnel » (colis de nourriture, soupes populaires, restaurants populaires, repas communautaires, paniers de Noël, bons d'achats, etc.).

Maintenant, il est possible de répartir les organismes en trois groupes selon qu'ils offrent de l'aide alimentaire traditionnelle, des alternatives à l'aide alimentaire traditionnelle, ou les deux. Les résultats obtenus sont les suivants :

- ◆ 13 % des organismes offrent uniquement des alternatives

**Tableau 1**  
Nombre d'années d'existence des services d'aide alimentaire

Période	....-1981	1982-1991	1992-2001
% d'organismes	13 %	28 %	59 %

- ◆ 65 % des organismes offrent uniquement des services d'aide alimentaire traditionnelle.
- ◆ 22 % des organismes offrent à la fois des services d'aide alimentaire traditionnels et des alternatives.

Après avoir réparti les organismes entre ces trois groupes, il est intéressant, sachant que les organismes offrent de l'aide alimentaire au moins à 20 413 personnes par mois, de calculer le nombre de personnes que chacun de ces groupes rejoint. Les résultats obtenus peuvent être présentés de la manière suivante :

- ◆ les organismes offrant uniquement des alternatives à l'aide alimentaire traditionnelle aident par mois 5 % des personnes (1052 personnes) ;
- ◆ les organismes offrant uniquement des services d'aide alimentaire traditionnelle aident par mois 57 % des personnes (11 613 personnes) ;
- ◆ les organismes offrant à la fois des services d'aide alimentaire traditionnelle et des alternatives aident par mois 38 % des personnes (7748 personnes).

Ces résultats permettent bien évidemment de constater que les organismes qui offrent uniquement des alternatives, étant les moins nombreux, rejoignent le moins de personnes. Cependant en additionnant les personnes que ces organismes rejoignent avec celles rejointes par les organismes qui offrent à la fois des services traditionnels et des alternatives, nous constatons que 43 % des personnes sont en contact avec les alternatives à l'aide alimentaire traditionnelles. Ce qui veut dire que sans nécessairement y participer, elles connaissent l'existence de ces pratiques alternatives. Pour les personnes qui sont en contact avec les alternatives mais qui n'y participent pas, il serait vraisemblable de croire que ces alternatives pourront un jour se présenter à elles comme une option.

Les services d'aide alimentaire offerts par les organismes ne sont pas nécessairement gratuits. En fait, 74 % des organismes exigent des

personnes qui bénéficient de leurs services une contribution financière ou une contribution sur le plan humain. De ces organismes, 33,3 % demandent uniquement une contribution financière, 18,3 % demandent uniquement une contribution sur le plan humain et 48,4 % demandent à la fois une contribution financière et une contribution sur le plan humain. Chez les organismes qui demandent une contribution financière, celle-ci est quelquefois volontaire, mais le plus souvent obligatoire et n'excède généralement pas 4,30 \$. Ce sont majoritairement les cuisines collectives et créatives et les popotes roulantes qui demandent une telle contribution aux personnes qui bénéficient de leurs services. Quant aux contributions sur le plan humain, elles correspondent surtout à des demandes d'implication à l'intérieur de l'organisme en général, et non spécifiquement pour le service dont les personnes bénéficient. Soulignons finalement que 26 % des organismes offrent leurs services d'aide alimentaire de manière tout à fait gratuite.

Enfin, mentionnons qu'environ 26 % des organismes ont affirmé collaborer avec un ou plusieurs organismes communautaires ou caritatifs afin d'assurer leur service d'aide alimentaire. Les autres organismes avec lesquels ils collaborent peuvent aussi offrir des services d'aide alimentaire. La collaboration peut se traduire de différentes manières, soit par des contributions financières, des prêts de locaux ou encore des prêts ou des locations de véhicules afin d'assurer l'approvisionnement en aliments.

### **3.1.4 Les besoins des personnes, des organismes et des communautés**

Les organismes ont été interrogés sur les besoins généraux des personnes qui bénéficient de leur service d'aide alimentaire, sur leurs propres besoins concernant le service d'aide alimentaire et sur les besoins de leur communauté quant à la sécurité alimentaire.

#### Les besoins des personnes

À défaut de pouvoir donner directement la parole aux personnes qui utilisent les services d'aide alimentaire, nous avons interrogé les répondants

des organismes à ce sujet en tant qu'informateurs privilégiés (de par leur relation directe avec les utilisateurs de leurs services). Les besoins des personnes identifiés par les organismes peuvent être divisés en trois grandes catégories : les besoins matériels et physiologiques, les besoins personnels et sociaux et les besoins de services. Chacune de ces catégories peut être subdivisée de la façon suivante :

Les besoins des personnes ne se limitent pas à des besoins liés au manque de nourriture. Ces besoins sont liés à leur situation de pauvreté économique.

- ◆ Besoins matériels et physiologiques :
  - nourriture
  - vêtements et équipement de maison
  - revenu
  - logement
- ◆ Besoins personnels et sociaux :
  - appartenance
  - estime de soi et d'autrui
  - éducation/information
  - réinsertion sociale
- ◆ Besoins de services :
  - services psychosociaux
  - transport
  - aide à la planification de budget

#### Les besoins des organismes d'aide alimentaire

80 % des organismes ont des besoins liés à leurs services d'aide alimentaire.

Plus de 80 % des organismes ont mentionné éprouver des besoins au regard de leurs services d'aide alimentaire. Certains besoins ont été exprimés en terme de manque plutôt qu'en terme de besoins et peuvent être présentés comme suit :

- ◆ 90 % organismes manquent :
  - de denrées alimentaires
- ◆ de ressources financières
- ◆ de locaux / espace

- de ressources humaines (travailleurs salariés et bénévoles)
- ◆ 23 % organismes ont besoin de :
  - développer des nouveaux services
  - développer des points de services
  - consolider des services existants

#### Les besoins des communautés

Les organismes ont ensuite été interrogés quant aux besoins de leur communauté face à la sécurité alimentaire. Ici aussi, les répondants des organismes ont été considérés comme des informateurs privilégiés de par leur implication dans leur communauté.

À la question : « Selon l'organisme, quels sont les besoins de votre communauté, paroisse, quartier ou municipalité quant à la sécurité alimentaire? ». La majorité des organismes a répondu à cette question non pas en termes de besoins à combler, mais bien en terme de problèmes rencontrés ou d'actions à poser. De plus, les réponses apportées à cette question se situent au niveau des personnes et non au niveau des communautés. Les résultats obtenus à cette question sont les suivants (les regroupements des résultats ne sont pas mutuellement exclusifs) :

- ◆ 54 % des organismes croient que la sécurité alimentaire peut être atteinte en desservant par des services d'aide alimentaire, les personnes financièrement démunies.
- ◆ 21 % des organismes estiment que la sécurité alimentaire peut être atteinte en implantant des mesures locales ou régionales s'inscrivant dans une stratégie de sécurité alimentaire.
- ◆ 22 % des organismes soutiennent que la sécurité alimentaire peut être atteinte par le biais de la mise en place de politiques sociales visant à réduire la pauvreté.
- ◆ 5 % des organismes croient que les besoins de leur communauté sont comblés.
- ◆ 11 % des organismes ne connaissent pas les besoins de leur communauté quant à la sécurité alimentaire.

### **3.1.5 La perception de la notion de sécurité alimentaire par les organismes d'aide**

On constate ainsi que 54 % des organismes proposent de solutionner les problèmes liés à l'insécurité alimentaire en offrant des services d'aide alimentaire aux personnes démunies. La notion de sécurité alimentaire a été uniquement abordée à la question concernant les besoins de leur communauté. Par les réponses apportées à cette question, un constat s'impose : il semble qu'une part importante des organismes n'utilise pas la notion de sécurité alimentaire telle qu'elle se définit.

Selon la définition qu'en font Gauvin et collaborateurs (1996 : 35) pour être en situation de sécurité alimentaire, « il faut que : toute une population ait accès, en tout temps et en toute dignité, à un approvisionnement alimentaire suffisant et nutritif aux points de vue social et culturel, à coût raisonnable et acceptable, que les individus aient un pouvoir d'achat adéquat et qu'ils aient accès à une information simple et fiable qui confère des habiletés et qui permet de faire des choix alimentaires éclairés ».

### **3.1.6 La participation des organismes à des mécanismes de concertation locale**

Les organismes ont été questionnés quant à leur participation à des concertations locales. Les résultats obtenus à cette question révèlent que plusieurs organismes se concertent au sujet de l'aide alimentaire, de l'élimination de la pauvreté et au sujet du développement de leur territoire. Cependant, aucune compilation statistique n'est possible pour deux raisons : la première est que le terme « concertation » n'est pas utilisé de manière uniforme par les organismes, certains considérant des associations, des regroupements, ou encore des conseils d'administration comme des mécanismes de concertation; la deuxième raison est que les niveaux d'intervention local, régional et provincial sont souvent confondus par les organismes.

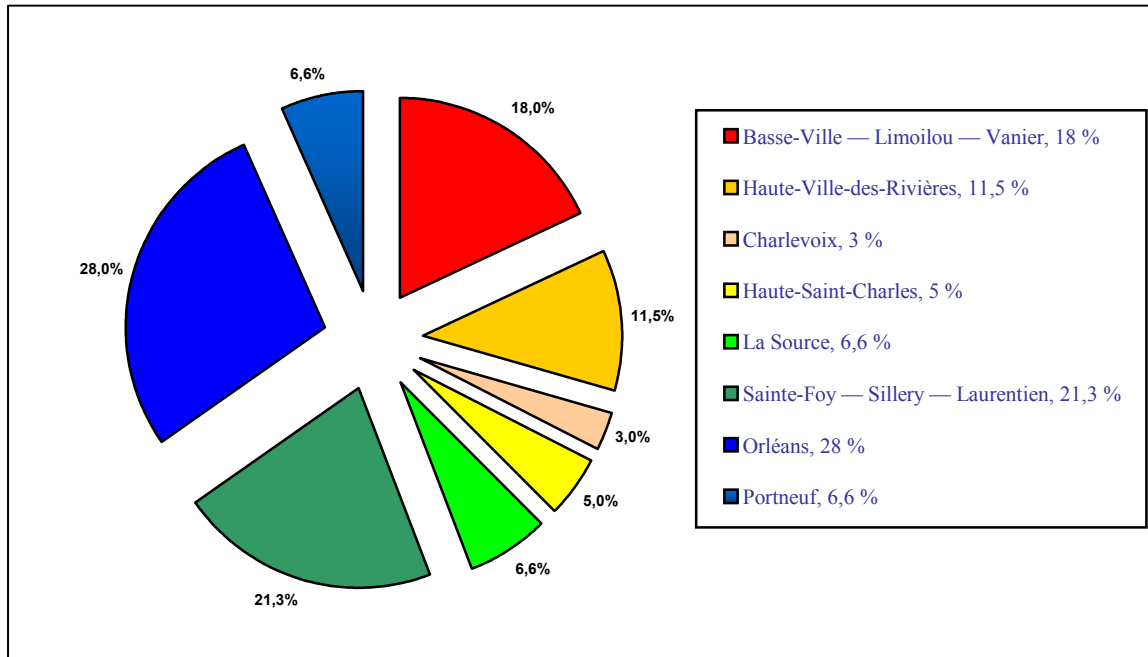
### **3.2 La Société et les Conférences Saint-Vincent-de-Paul**

La Société et les Conférences Saint-Vincent-de-Paul ont comme mission de « soulager la pauvreté sous toutes ses formes » (Société Saint-Vincent-de-Paul : [www.ssvpq.org](http://www.ssvpq.org)). Présentes sur tous les territoires de CLSC, les 67 Conférences Saint-Vincent-de-Paul et œuvres régionales offrent de l'aide alimentaire à près de 4 780 personnes par mois. Les informations obtenues sur la Société et les Conférences Saint-Vincent-de-Paul et sur leurs services d'aide alimentaire permettent de constater qu'elles représentent, après les organismes, le second regroupement d'acteurs le plus important du réseau d'aide alimentaire.

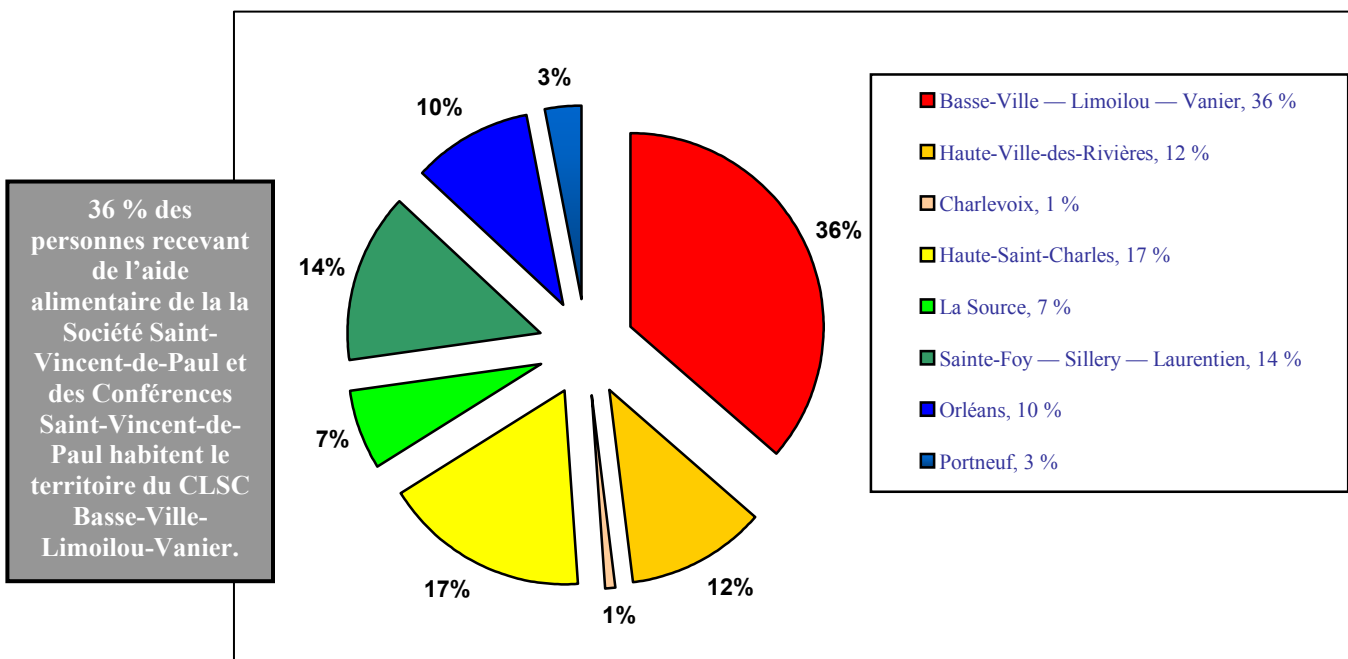
#### **3.2.1 Répartition des Conférences Saint-Vincent-de-Paul et des personnes aidées par celles-ci, par territoire de CLSC**

Les Conférences Saint-Vincent-de-Paul se répartissent sur les huit territoires de CLSC de la région. Cette répartition est illustrée à la figure 3. Le nombre de personnes recevant de l'aide alimentaire de la part des Conférences Saint-Vincent-de-Paul quant à lui se distribue d'une façon inattendue. En effet, les deux territoires de CLSC qui comptent le plus de Conférences Saint-Vincent-de-Paul soit le territoire du Centre de santé Orléans et du CLSC-CHSLD Sainte-Foy-Sillery-Laurentien, comptent moins de personnes aidées que sur le territoire des CLSC-CHSLD Basse-Ville-Limoilou-Vanier et de la Haute-Saint-Charles qui eux comptent relativement moins de Conférences Saint-Vincent-de-Paul que les deux territoires précédents. La répartition du nombre de personnes aidées par les Conférences Saint-Vincent-de-Paul et illustrée à la figure 4.

**FIGURE 3 :**  
**LA RÉPARTITION DES CONFÉRENCES SAINT-VINCENT-DE-PAUL, PAR TERRITOIRE DE CLSC**



**FIGURE 4 :**  
**LA RÉPARTITION DU NOMBRE DE PERSONNES RECEVANT DE L'AIDE ALIMENTAIRE OFFERTE PAR LES CONFÉRENCES SAINT-VINCENT-DE-PAUL, PAR TERRITOIRE DE CLSC**



Bien que ce ne soit pas sur le territoire du CLSC-CHSLD Basse-Ville-Limoilou-Vanier que l'on retrouve le plus de Conférences Saint-Vincent-de-Paul, c'est sur ce territoire que l'on retrouve la plus grande proportion de personnes aidées par ces dernières. En effet, 18 % des Conférences Saint-Vincent-de-Paul se retrouvent sur le territoire de CLSC-CHSLD Basse-Ville-Limoilou-Vanier alors que 28 % se situent sur le territoire du Centre de santé Orléans et 21,3 % sur le territoire du CLSC-CHSLD Sainte-Foy-Sillery-Laurentien. Les Conférences Saint-Vincent-de-Paul présentes sur le territoire du CLSC-CHSLD Basse-Ville-Limoilou-Vanier, aident 36 % du total des personnes aidées par les Conférences Saint-Vincent-de-Paul de la région, contre 10 % pour celles présentes sur le territoire du Centre de santé Orléans et 14 % pour celles présentes sur le territoire du CLSC-CHSLD Sainte-Foy-Sillery-Laurentien. Selon les mêmes explications apportées à la section portant sur les organismes, il n'apparaît pas surprenant que le plus grand nombre de personnes aidées par les Conférences Saint-Vincent-de-Paul se retrouve sur le territoire du CLSC-CHSLD Basse-Ville-Limoilou-Vanier.

La Société Saint-Vincent-de-Paul et les Conférences Saint-Vincent-de-Paul représente le deuxième groupe d'acteurs le plus nombreux du réseau d'aide alimentaire.

### 3.2.2 Description de la clientèle des services d'aide alimentaire de la Société et des Conférences Saint-Vincent-de-Paul

Les personnes desservies par la Société et les Conférences Saint-Vincent-de-Paul sont majoritairement regroupées en deux grandes catégories : les familles et les personnes seules. Quatre-vingt-onze pour cent des Conférences ou œuvres régionales adressent leurs services à la première catégorie et 88 % à la deuxième. Quelques Conférences ou œuvres régionales (6 %) ciblent, par leurs services d'aide alimentaire, la clientèle des jeunes et des jeunes adultes en difficultés (soit par le biais de la roulotte « La Marginale » ou par les services offerts dans les Carrefours Jeunesse Emploi ainsi qu'à l'Université Laval). Une Conférence ou une

œuvre régionale peut adresser ses services à plus d'une clientèle.

### 3.2.3 Les services d'aide alimentaire offerts par la Société et les Conférences Saint-Vincent-de-Paul

Les Conférences Saint-Vincent-de-Paul ou œuvres régionales offrent majoritairement des services d'aide alimentaire traditionnelle : 85 % offrent des bons d'achats, 30 % offrent des colis de nourriture et la majorité participe au programme des paniers de Noël. Seulement 6 % des Conférences Saint-Vincent-de-Paul ou œuvres régionales offrent des cuisines collectives et créatives, services qui peuvent être considérés comme des alternatives à l'aide alimentaire traditionnelle.

Certaines Conférences ou œuvres régionales peuvent offrir plus d'un type de services d'aide alimentaire.

Les services offerts par la Société Saint-Vincent-de-Paul et les Conférences Saint-Vincent-de-Paul sont principalement de type traditionnel.

Comme il l'a été fait pour les organismes, il est possible de calculer, le nombre de personnes par mois qui reçoivent des services d'aide alimentaire des Conférences ou œuvres régionales de la Saint-Vincent-de-Paul offrant uniquement des services d'aide alimentaire traditionnelle ainsi que le nombre de personnes par mois qui reçoivent des services d'aide alimentaire des conférences ou œuvres régionales offrant à la fois des services d'aide alimentaire traditionnelle et des alternatives. Les résultats sont les suivants :

- ◆ les Conférences ou œuvres régionales offrant uniquement des services d'aide alimentaire traditionnelle aident par mois 95 % des personnes (4 540 personnes) ;
- ◆ les Conférences ou œuvres régionales offrant à la fois des services d'aide alimentaire traditionnelle et des alternatives aident par mois 5 % des personnes (240 personnes).

Ici, un constat s'impose. Très peu de personnes, 5 %, qui ont recours aux services d'aide alimentaire des Conférences ou œuvres régionales de la Saint-Vincent-de-Paul ont accès ou sont en contact avec des alternatives à l'aide alimentaire traditionnelle.

### 3.3 Les CLSC

Les huit CLSC de la région offrent des services d'aide alimentaire et des services de soutien aux organismes oeuvrant en aide alimentaire (voir annexe 7). Par leurs services d'aide alimentaire, les CLSC soutiendraient au moins 1 300 personnes par mois dans la région.

Les huit CLSC de la région offrent des services d'aide alimentaire.

#### 3.3.1 Description des services d'aide alimentaire et de soutien en aide alimentaire offerts par les CLSC

En regroupant les CLSC selon leurs services d'aide alimentaire et en tenant compte de la classification qui distingue les services d'aide alimentaire (aide alimentaire traditionnelle versus les alternatives à l'aide alimentaire traditionnelle), les huit CLSC se répartissent ainsi :

- ◆ 8 CLSC offrent des services d'aide alimentaire traditionnelle (ex : bons d'achats, dépannage, coupons OLO).
- ◆ 4 CLSC offrent des alternatives aux services d'aide alimentaire traditionnelle (ex : cuisines collectives et groupes d'achats).

Les services d'aide alimentaire offerts par les CLSC sont principalement de type traditionnel.

Cinq CLSC offrent un soutien aux organismes œuvrant en aide alimentaire. Selon le type de service d'aide alimentaire offert par les organismes pour lesquels les services de soutien des CLSC sont requis, les CLSC se répartissent ainsi :

- ◆ 1 CLSC soutient des services d'aide alimentaire traditionnelle.
- ◆ 5 CLSC soutiennent des alternatives aux services d'aide alimentaire traditionnelle.

#### 3.3.2 Description de la clientèle des services d'aide alimentaire offerts par les CLSC de la région

Il est difficile de catégoriser les différentes clientèles des CLSC bénéficiant de leurs services d'aide alimentaire, tellement celles-ci sont

nombreuses. Il est par contre possible d'affirmer que ce sont les familles démunies qui sont le plus souvent susceptibles de recevoir ce type d'aide de la part des CLSC. Cependant, il est intéressant d'identifier les programmes de CLSC qui offrent des services d'aide alimentaire :

- ◆ 8 CLSC offrent des services d'aide alimentaire par le biais du programme *famille-enfance-jeunesse*.
- ◆ 7 CLSC offrent des services d'aide alimentaire par le biais du programme *soins et services courants*.
- ◆ 4 CLSC offrent des services d'aide alimentaire par le biais du programme *adultes, santé mentale*.
- ◆ 2 CLSC offrent des services d'aide alimentaire par le biais du programme *soutien à domicile*.

Les répondants en CLSC nous ont indiqué que si une personne s'adresse à un intervenant d'un programme dans le but de recevoir de l'aide alimentaire et qu'elle ne correspond pas à la clientèle cible visée par ce programme, elle sera redirigée vers le programme correspondant le mieux à son profil à l'intérieur du CLSC ou à des ressources son milieu.

#### 3.3.3 Les besoins des personnes et des communautés

Tout comme les organismes œuvrant en aide alimentaire, et en tant qu'informateurs privilégiés, les répondants en CLSC ont été interrogés sur les besoins généraux des personnes bénéficiant de leurs services d'aide alimentaire ainsi que sur les besoins de leur communauté quant à l'aide alimentaire.

##### Les besoins des personnes

Les besoins des personnes identifiés par les CLSC peuvent être divisés, tout comme les besoins identifiés par les organismes, en trois grandes catégories : les besoins matériels et physiologiques, les besoins personnels et sociaux

et les besoins de services. Chaque catégorie est subdivisée ainsi :

- ◆ Besoins matériels et physiologiques :
  - revenu
  - nourriture
  - fourniture
  - logement
- ◆ Besoins personnels et sociaux :
  - éducation / Information
  - estime de soi et d'autrui
  - appartenance
- ◆ Besoins de services :
  - aide domestique
  - transport
  - aide à la planification de budget
  - services psychosociaux

#### Les besoins des communautés quant à l'aide alimentaire selon les intervenants en CLSC

Les CLSC ont aussi été interrogés sur les besoins de leur communauté quant à l'aide alimentaire. Les besoins identifiés peuvent être regroupés ainsi :

- ◆ Développement du réseau d'aide alimentaire et des alternatives.
- ◆ Support au réseau d'aide alimentaire.
- ◆ Connaissance du réseau d'aide alimentaire.
- ◆ Sensibilisation – information.
- ◆ Concertation – collaboration.

#### **3.3.4 La participation des CLSC à des mécanismes de concertation locale**

La majorité des CLSC participent à des mécanismes de concertation locale concernant l'aide alimentaire ou la sécurité alimentaire, l'élimination de la pauvreté et le développement de leur territoire. Cependant, les CLSC participent principalement à des mécanismes de concertation dont le thème dominant est la pauvreté et il semble fréquent qu'ils discutent du thème de

l'aide alimentaire ou la sécurité alimentaire à l'intérieur de ces concertations.

#### **3.4 Les écoles de niveaux primaire et secondaire**

Dans la région, 44 écoles de niveaux primaire et secondaire offrent un soutien alimentaire à leurs élèves dont 27 de niveau primaire et 17 de niveau secondaire. Ces écoles se retrouvent sur les territoires de 7 CLSC. Ainsi environ 3 690 élèves bénéficieraient d'un soutien alimentaire offert par leur école.

Ces nombres seraient vraisemblablement sous-évalués. Il semble que des répondants, dans des écoles où est effectivement offert le soutien alimentaire à leurs élèves, n'aient pas répondu à la section du questionnaire se rapportant à ce sujet. Des hypothèses peuvent être soulevées pour expliquer ce fait. La première peut être un refus de répondre par manque d'intérêt pour ce sujet; la seconde peut être une méconnaissance du répondant face aux services offerts par son école.

Bien que les données soient partielles, le portrait du soutien alimentaire offert aux élèves par les écoles qu'elles permettent de dresser demeure un bon indicateur de la situation du soutien alimentaire dans les écoles tout comme dans certains cas, l'absence de réponses.

#### **3.4.1 Répartition des écoles (qui offrent du soutien alimentaire) et des élèves aidés, par territoire de CLSC**

Le territoire de CLSC-CHSLD Basse-Ville-Limoilou-Vanier est celui sur lequel on retrouve le plus grand nombre d'écoles offrant un soutien alimentaire aux élèves et également celui où ce service est le plus utilisé par les élèves. En effet, 18 écoles de ce territoire soutiennent au plan de l'alimentation 77 % de tous les élèves aidés dans la région. Il est à noter qu'aucune école du territoire du Centre de santé de la Haute-Saint-Charles n'a dit offrir de soutien

C'est sur le territoire du CLSC-CHSLD Basse-Ville-Limoilou-Vanier que l'on retrouve le plus grand nombre d'école offrant un soutien alimentaire aux élèves.

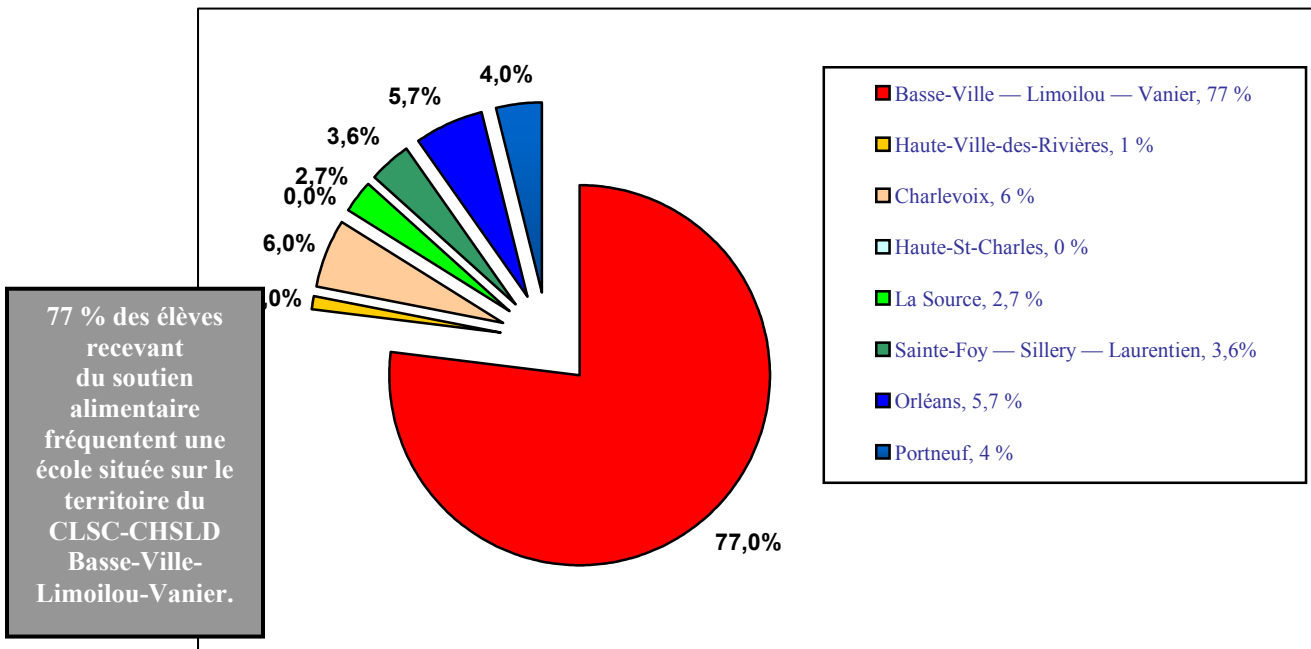
alimentaire à ses élèves. Il y a aussi davantage d'écoles primaires qui offrent un soutien alimentaire aux élèves, ce qui semble normal

puisque'il existe, dans la région, plus d'écoles primaires que d'écoles secondaires.

**Tableau 2 :**  
**Répartition des écoles qui offrent du soutien alimentaire à leurs élèves par niveau d'enseignement, par territoire de CLSC**

	Basse-Ville-Limoilou-Vanier	Haute-Ville-Des-Rivières	Charlevoix	Haute-Saint-Charles	La Source	Sainte-Foy-Sillery-Laurentien	Orléans	Portneuf	Total
Niveau primaire	12	3	1	0	2	3	3	3	27
Niveau secondaire	6	3	2	0	0	1	2	3	17
Total	18	6	3	0	2	4	5	6	44

**FIGURE 5 : LA RÉPARTITION DU NOMBRE D'ÉLÈVES RECEVANT DU SOUTIEN ALIMENTAIRE DE LA PART DE LEUR ÉCOLE PAR MOIS, PAR TERRITOIRE DE CLSC**



### 3.4.2 Les élèves à qui s'adresse le soutien alimentaire offert par les écoles

Un peu plus de la moitié des écoles de niveau primaire et secondaire, soit 24, font de leur soutien alimentaire une mesure universelle, c'est-à-dire que tous les enfants peuvent bénéficier de ce soutien sans discrimination sur leur provenance socioéconomique. En moindre importance, il y a des écoles qui déterminent des groupes d'élèves

pouvant bénéficier de leur soutien alimentaire : ce sont soit les élèves provenant de milieux socioéconomiques défavorisés, soit les élèves inscrits au service de garde, soit des élèves directement ciblés.

Un peu plus de la moitié des écoles font de leur soutien alimentaire une mesure universelle.

**Tableau 3 :**

#### Les élèves à qui s'adresse le soutien alimentaire offert par les écoles

	Primaire		Secondaire		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
À tous les élèves	17	68 %	7	54 %	24	63 %
Aux élèves provenant de milieux socioéconomiques défavorisés	6	24 %	5	38 %	11	29 %
À tous les élèves inscrits au service de garde	1	4 %	--	--	1	3 %
À des élèves ciblés	1	4 %	1	8 %	2	5 %
Total	25	100 %	13	100 %	38	100 %

6 données manquantes

### 3.4.3 Les types de soutien alimentaire offerts par les écoles

Les types de soutien alimentaire offerts par les écoles sont moins nombreux que les types de services d'aide alimentaire offerts par les

organismes et les CLSC. Ils peuvent être regroupés ainsi : du lait, des petits déjeuners complets, des repas du midi et des collations. Rappelons que ces résultats concernent l'année 2002-2003.

**Tableau 4 :**

#### Types de soutien alimentaire offerts par les écoles primaires et secondaires

Type	Primaire		Secondaire		Totaux	
Lait	13	52 %	2	15 %	15	40 %
Petits déjeuners complets	4	4 %	5	30 %	9	13 %
Repas du midi	7	28 %	11	85 %	18	47 %
Collations	17	68 %	6	24 %	23	61 %

6 données manquantes

Selon seize écoles, les services de soutien alimentaire qu'elles offrent répondraient assez aux besoins des élèves, alors que dix estiment que leurs services répondraient en totalité au besoin

des élèves et que neuf autres affirment que leurs services comblent peu les besoins de leurs élèves en situation de manque de nourriture. Trois écoles ne peuvent estimer dans quelle mesure leurs

services répondent aux besoins de leurs élèves en situation de manque de nourriture (les données sont manquantes pour six écoles).

### **3.5 Les établissements d'enseignement de niveau post-secondaire**

Les établissements d'enseignement de niveau post-secondaire de la région ont tous été contactés. Quatre d'entre eux offrent des services d'aide alimentaire à leurs étudiants dont trois collèges et l'Université Laval. Deux collèges offrent des bourses pour les étudiants dans le besoin afin qu'ils puissent subvenir à leurs besoins. La difficulté de joindre les responsables de ces services a malheureusement freiné la collecte des informations.

## CONCLUSION

Reconnaissant que les personnes vivant en situation de pauvreté économique risquaient de vivre également en situation d'insécurité alimentaire, le gouvernement du Québec, en 2001, proposait d'agir, entre autres, en sécurité alimentaire afin de lutter contre la pauvreté. Il est vrai qu'au Québec, l'insécurité alimentaire est liée à la pauvreté mais ce sont surtout les populations en situation d'extrême pauvreté qui y sont confrontées.

Actuellement, la réponse qui est généralement faite au problème de l'insécurité alimentaire rencontré par 10,23 % de la population de la région de la Capitale nationale) est l'aide alimentaire. Il est important de rappeler qu'il ne faut pas confondre l'aide alimentaire avec la notion de sécurité alimentaire. La première fait davantage référence à des pratiques palliatives et la seconde, à une approche systémique (consulter le lexique à la page : 9 ).

Dans la région, plusieurs acteurs interviennent en aide alimentaire et leurs actions ne sont pas négligeables. D'ailleurs, plusieurs auraient intégré des services d'aide alimentaire afin d'aider leurs clientèles à répondre à leurs besoins en alimentation. Dans le but de mieux circonscrire l'état de la situation de l'aide alimentaire et de mieux cerner les acteurs offrant des services d'aide alimentaire et les personnes en bénéficiant, six objectifs ont été ciblés afin de réaliser le présent document. Ces objectifs sont les suivants :

- ◆ dresser une liste et effectuer une cartographie des organismes qui offrent des services d'aide alimentaire;
- ◆ dresser une liste des services d'aide alimentaire;
- ◆ déterminer les types de clientèles visées et le nombre de personnes qui utilisent ces services;
- ◆ déterminer les besoins des personnes, des organismes et des communautés en matière d'aide ou de sécurité alimentaire;

- ◆ connaître les concertations locales;

La majorité de ces objectifs ont été rencontrés. Le premier objectif a été répondu. Par contre, pour des raisons d'éthique, nous ne pouvons rendre publique la liste des organismes qui offrent des services d'aide alimentaire, dans le but d'assurer la confidentialité de leurs réponses. Nous pouvons cependant constater que le réseau d'aide alimentaire de la région est vaste, que tous les territoires de CLSC sont desservis et que tous les groupes d'acteurs que nous avons ciblés et questionnés offrent des services d'aide alimentaire. Il s'agit, rappelons-le, de 138 organismes, de 67 Conférences Saint-Vincent-de-Paul et œuvres régionales, des 8 CLSC, de 44 écoles de niveaux primaire et secondaire et de six établissements d'enseignement post-secondaire. Quant à la cartographie des organismes et des Conférences Saint-Vincent-de-Paul qui offrent des services d'aide alimentaire, elle se retrouve à l'annexe 1 de ce document. Soulignons enfin que c'est sur le territoire du CLSC-CHSLD Basse Ville-Limoilou-Vanier que l'on retrouve le plus d'acteurs offrant des services d'aide alimentaire.

Une liste des services d'aide offerts dans la région a été rédigée. Cette dernière nous a permis de constater que les services d'aide alimentaire sont majoritairement de type traditionnel et ce, pour tous les groupes d'acteurs interrogés. C'est donc dire que ces services, en général, sont davantage axés sur la simple distribution d'aliments, et les personnes qui reçoivent ces services sont davantage considérées comme « client » que comme « participant ». Les alternatives à l'aide alimentaire traditionnelle, présentes en moindre importance dans la région, sont offertes principalement par les organismes et les CLSC. À l'intérieur de ces pratiques, les personnes sont considérées comme des participants et non comme uniquement bénéficiaires ou utilisateurs. À cet effet, des interventions seraient effectuées dans le but de renforcer le potentiel des personnes et ce, par l'information, la formation, le développement des compétences et de la conscience critique

(Rouffignat et coll., 2001 : 22). Les pratiques alternatives se rapprochent davantage de la notion de développement social, celui-ci constituant la pierre angulaire de la poursuite et de l'atteinte de la sécurité alimentaire.

Avec le troisième objectif, nous cherchions à décrire les types de clientèles ainsi qu'à déterminer approximativement le nombre de personnes recevant des services d'aide alimentaire par mois dans la région : ce nombre serait d'environ 30 000. Chaque groupe d'acteurs dessert des types de clientèles définies, que ce soit de manière précise ou assez vaste. Les écoles de niveaux primaire et secondaire et les établissements d'enseignement post-secondaire possèdent évidemment une clientèle bien définie, soit leurs élèves ou leurs étudiants. Par ailleurs, les Conférences Saint-Vincent-de-Paul et œuvres régionales ont principalement comme clientèles les familles et les personnes seules. Les CLSC, pour leur part, offriraient le plus souvent leurs services d'aide alimentaire aux familles démunies. Notons que cinq CLSC de la région offrent un soutien direct aux organismes oeuvrant en aide alimentaire. Quant aux organismes, près de la moitié disent desservir toute personne dans le besoin et près du tiers desservent des personnes ayant un problème de santé. Ce sont eux qui offrent des services à une plus vaste clientèle. Comme il a été mentionné précédemment, les clientèles des organismes peuvent être circonscrites de façon très large et parfois très précise (voir annexe 5). C'est sur le territoire du CLSC-CHSLD Basse-Ville-Limoilou-Vanier que l'on retrouve le plus grand nombre de personnes bénéficiant de services d'aide alimentaire. En effet, ces personnes représenteraient un peu moins des deux tiers du nombre total de personnes bénéficiant de services d'aide alimentaire par mois dans l'ensemble de la région.

Afin de répondre au quatrième objectif, nous souhaitons interroger les acteurs concernant les besoins des personnes qui bénéficient de leurs services, ainsi que de leurs propres besoins quant à leurs services d'aide alimentaire et des besoins de leur communauté quant à l'aide alimentaire et la sécurité alimentaire. À cause de certaines contraintes rencontrées lors de la collecte des données, seuls les organismes ont été questionnés

sur les trois sujets, alors que les CLSC ont été uniquement questionnés sur les besoins des personnes et des communautés. Selon les organismes et les CLSC, les personnes bénéficiant des services d'aide alimentaire ressentent des besoins autres que ceux liés au manque de nourriture. Ces besoins sont également liés à leur situation de pauvreté économique et sociale et concernent le logement, le revenu et des besoins d'appartenance, d'estime de soi et des autres.

Questionnés sur leurs propres besoins, les organismes ont surtout répondu en terme de manques. Ainsi, les organismes ont dit manquer soit de denrées alimentaires, de ressources financières, de locaux ou d'espace et de ressources humaines.

Les besoins des communautés, selon les organismes, sont les suivants : desservir les personnes par des services d'aide alimentaire, user d'une politique sociale visant à réduire la pauvreté et utiliser des mesures locales ou régionales s'inscrivant dans la stratégie de sécurité alimentaire. Selon les CLSC, les besoins de la communauté sont de développer le réseau d'aide alimentaire ainsi que des alternatives, de supporter le réseau d'aide alimentaire, de posséder une connaissance du réseau d'aide alimentaire, de sensibiliser, d'informer et d'user de concertation et de collaboration. Cela jette une lumière sur la confusion qui semble régner autour de la notion de sécurité alimentaire. Il semble, en fait, que nombreux soient ceux qui confondent une situation où toute personne dans le besoin peut avoir accès à des services d'aide alimentaire et une situation de sécurité alimentaire où tous ont accès à des denrées alimentaires de qualité et en quantité suffisante avec un pouvoir d'achat adéquat.

Pour répondre à l'avant-dernier objectif, nous souhaitons interroger les acteurs au sujet de leur participation à des concertations locales dont les thèmes étaient la pauvreté, la sécurité alimentaire et le développement de leur communauté. Une fois de plus, à cause de certaines contraintes rencontrées lors de la collecte des données, seuls les organismes et les CLSC ont été interrogés sur ce sujet. À partir des réponses données par les organismes, nous constatons que les notions de

« concertation » et de « niveau local » ne sont pas interprétées par tous de la même manière. En effet, la notion de « concertation » est souvent associée, par les organismes œuvrant en aide alimentaire, à diverses formes de rassemblement de personnes comme des associations, des regroupements, ou encore des conseils d'administration. Cette confusion ne se retrouve pas dans les réponses que les CLSC ont apportées à ces questions, et ce que nous apprenons c'est que les CLSC participent tous à des concertations locales dont le thème prédominant est la pauvreté.

Le portrait peut, en ce qui concerne le dernier objectif visé, permettre d'avoir une vue d'ensemble de la région (répartition des organismes sur le territoire, clientèles desservies, types de services) et de fournir des pistes au Comité régional intersectoriel en sécurité alimentaire. Aussi, trois recommandations peuvent être faites à la suite de l'analyse des résultats.

1. Les personnes bénéficiant des services d'aide alimentaire ressentent des besoins autres que ceux liés au manque de nourriture. Ces besoins sont eux aussi liés à leur situation de pauvreté économique et sociale. Les interventions visant l'atteinte de la sécurité alimentaire devraient s'inscrire en continuité et de façon concertée avec les interventions plus vastes visant à lutter contre les inégalités liées à la pauvreté.
2. Tout comme le développement social, la concertation est un élément sur lequel repose le développement de la sécurité alimentaire : il est donc important que les différents acteurs de la région s'entendent aussi sur la notion de concertation.
3. Nous avons constaté une certaine confusion autour de la notion de « sécurité alimentaire » et, en ce sens, une nécessité de clarifier le terme semble s'imposer pour permettre aux différents acteurs de s'entendre sur la notion de sécurité alimentaire afin d'assurer la convergence de leurs actions.



## BIBLIOGRAPHIE

Agriculture et Agroalimentaire Canada, *Plan d'action du Canada pour la sécurité alimentaire*, [En ligne], [<http://www.agr.gc.ca/misb/fsb/fsap/part1f.html>] 1999.

Bernard, H.R. *Research Methods in Anthropology. Qualitative and Quantitative Approches*. Thousand Oaks, Sage Publications, 1994.

Brown, L. et E. Pollitt. «Malnutrition, Poverty and Intellectual Development», *Scientific American*, 1996,

Canada économique : [www.desjardins.com](http://www.desjardins.com). Consulté le 1-10-03

Chavis, D.M. « *Mobilising for Community Capacity Building* », Présentation au LAREHS, Université du Québec à Montréal, 2000.

Che, J. et J. Chen. *L'insécurité alimentaire dans les ménages canadiens. Rapport sur la santé*, Ottawa, Statistique Canada, 2001, vol. 12, n° 4, p. 11-24.

Clément, A. 2001. « De l'évergétisme antique aux Restos du cœur. État et associations dans l'histoire du secours alimentaire » ; *RECMA – Revue internationale de l'économie social* ; janvier 2001 ; p. 26-43.

Conseil de la santé et du bien-être du Québec. *Forum sur le développement social : présentation de la démarche*, 1997.

Environnement Québec, [En ligne], [[http://www.menv.qc.ca/regions/region\\_03/portrait.htm](http://www.menv.qc.ca/regions/region_03/portrait.htm).] (18 septembre 2003).

Food and Hunger Action Committee. « The Growing Season. Phase 2 Report. Toronto: City of Toronto », 2000

Gauvin, J.L. et coll. *Agir ensemble pour contrer l'insécurité alimentaire du Québec*, 1996.

Graham, Richest, M.A., « Responding to Hunger in a Wealthy Society : Issues and Options », *Revue de l'Association canadienne de diététistes*, vol, 59, No 3, p. 150-154, 1989.

Grawitz, Madeleine. *Méthodes de sciences sociales*, Paris : Dalloz 2001.

Gouvernement du Québec. *Programme national de santé publique 2003-2012*, Québec, MSSS, 2003.

Gouvernement du Québec. *Projet de loi 112 (visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale)*, Québec, Publications du Québec, 2002.

Hamelin, A-M. et N. Bolduc. « La sécurité alimentaire à l'agenda politique québécois », *Service social*, vol. 50, p. 57-80, 2002.

Hamelin, A-M. et coll. « Characterization of household food insecurity in Québec : food and feelings », *Social Science & Medicine*, vol. 54, p. 119-132, 2001.

Hamelin, A.-M. et coll. « La vulnérabilité des ménages à l'insécurité alimentaire ». *Revue canadienne d'études du développement*, vol. 19, N° spécial, p. 277-306, 1998.

Institut de la statistique du Québec [En ligne], [<http://www.stat.gouv.qc.ca/région/profils/profil03/société/démographie>] (3 décembre 2003).

Institut de la statistique du Québec. *Compendium de tableaux produits avec le Fichier de microdonnées à grande diffusion*, Statistique Canada, 2003.

Joseph, H. « *Community Food Security. A Guide to Concept, Design and Implementation* », The Community Food Security Coalition, Venice, 1998.

Kalina, L. et J. Leduc-Gauvin. *Ensemble pour mieux manger. Guide d'action communautaire contre la faim*, Montréal, Table de concertation sur la faim de Montréal Métropolitain, 1995.

L'Écuyer, René. *Méthodologie de l'analyse développementale de contenu. Méthode GPS et Concept de Soi*. Sillery, Presse de l'Université du Québec, 1990.

Marchand, Y. et I. Therrien. Les stratégies de prévention (Présentations de MM. Réal Lacombe, Mario Morand et Alain Poirier), *Développement social*, 2003, vol. 3, n° 5, p. 11-13.

Mayer, R., Ouellet, F., St-Jacques M-C., Turcotte, D. *Méthodes de recherche en intervention sociale*, Boucherville, Gaëtan Morin Editeur Ltée, 2000.

McIntyre, L. et coll.. «Do low-income lone mothers compromise their nutrition to feed their children», *Canadian Medical Association Journal (Journal de l'Association médicale canadienne)*, 2003, vol. 168, n° 6, p. 686-691.

Ministère de la Santé et des Services sociaux. *Programme national de santé publique 2003-2012*. Québec, MSSS, 2003.

Ministère de la Santé et des Services sociaux /Groupe de travail en sécurité alimentaire. *Cadre de référence. Programme de subvention de projet en matière de sécurité alimentaire (2002-2004)*, Québec, MSSS, 2002.

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, [En ligne], [<http://www.mess.gouv.qc.ca/francais/sr/assistance/prestation/index.htm>] (10 mars 2004).

Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration. *Cadre de référence sur le partenariat aux paliers local et régional*, Québec, Ministère des relations avec les citoyens et de l'immigration, 2000.

Moisson Québec. *Depuis 15 ans, plus qu'une chaîne alimentaire, une chaîne humaine !* (Rapport d'activité 2001-2002), Québec, Moisson Québec, 2001.

Pageau, M. et M. Ferland. *Le portrait de santé. La région de Québec et ses territoires de CLSC*, Québec, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec, Direction régionale de santé publique, 2002.

Pampalon R. et G. Raymond. « Un indice de défavorisation pour la planification de la santé et du bien-être au Québec », Santé. Canada, vol. 21, No 3, p. 1-17, 2000.

Pelletier, D. L. et coll. « Community food security: Saliency and participation at community level », *Agriculture and Human Values*, vol. 16, p. 401-419, 1999.

Poulin, I. et T. Sheriff. *De la popote pour les petits bedons*, Beauport, Centre jeunesse de Québec / Institut universitaire sur les jeunes en difficulté, 2000.

Racine, S. *Santé mentale et pauvreté : les cuisines collectives, une alternative?* Québec, Centre de santé publique / Moisson Québec, 1997.

Racine, S. *La dépendance alimentaire à l'aube de l'an 2000 : Y a-t-il un bogue?* (Conférence de presse), Québec, Table d'interaction sur la faim de Québec, 1999.

Riches, G., « Responding to Hunger in a Wealthy Society : Issues and Options ». *Revue de l'Association des diététistes*, vol. 50, No 3, p. 150-154, 1989.

Rouffignat, J. et coll. *De la sécurité alimentaire au développement social : Les effets des pratiques alternatives dans les régions du Québec. Rapport synthèse*, Sainte-Foy, Université Laval, 2001

Rouffignat, J. et coll. *Agir pour la sécurité alimentaire. Soutenir des pratiques d'intervention favorisant le développement social*, . Sainte-Foy, Université Laval, 2002.

Santé Canada. *Document de travail sur l'insécurité alimentaire individuelle et des ménages. Partie 2 : Pourquoi faut-il surveiller l'insécurité alimentaire au Canada*, [En ligne], [www.hc-sc.gc.ca/hpfb-dgpsa/onpp-bppn/food\_security\_entire\_03\_f.html].

Tarasuk, V., *L'insécurité alimentaire individuelle et des ménages*, 2001 (document de travail).

Thériault, L. et L. Yadlowski. « Revisiting the food bank issues in Canada », *Canadian Social Work Review (Revue canadienne de service social)*, 2000, vol. 17, n° 2, p. 205-223.





## **ANNEXE 1**

La localisation des organismes et des Conférences  
Saint-Vincent-de-Paul, par territoire de CLSC et  
indice de défavorisation matérielle et sociale par  
secteur de dénombrement.



### Note explicative pour l'utilisation des cartes

Les cartes qui suivent représentent les huit territoires de CLSC de la région de la Capitale nationale. Deux types d'informations y sont croisés : l'indice de défavorisation des secteurs de dénombrement et la localisation des organismes communautaires et des Conférences Saint-Vincent-de-Paul qui offrent des services d'aide alimentaire.

Selon Pampalon et Raymond (2001), « une personne est considérée comme défavorisée dans la mesure où, pour une ou plusieurs caractéristiques, elle se retrouve sous le niveau qui est atteint par la majorité de la population ou qui est jugé acceptable dans la société » (Pampalon et Raymond, 2000 : 2). La défavorisation est un état de désavantage qui peut toucher la personne, la famille ou un groupe en ce qui concerne la nourriture, les vêtements, l'habitation, l'éducation et le travail. La défavorisation peut se manifester sous formes : la forme matérielle et la forme sociale. Selon les auteurs, la santé et le bien-être des populations sont intimement liés à la défavorisation matérielle et sociale de celles-ci (Pampalon et Raymond, 2000 : 2).

Le secteur de dénombrement correspond à la plus petite unité géographique pour laquelle des données du recensement de 1996 sont disponibles. Le secteur de dénombrement compte en moyenne 750 personnes. Sur les cartes, certains secteurs de dénombrement peuvent avoir été éliminés : cela s'explique entre autres par l'absence de population (Pampalon et Raymond, 2000 : 4). Une couleur a été attribuée à chaque secteur de dénombrement, sur les cartes qui suivent, ce qui correspond pour chacun au niveau de défavorisation. La légende des couleurs étant indiquée sur chaque carte, il suffit de s'y référer pour connaître la situation de défavorisation d'un secteur en particulier. Les secteurs de couleur vert foncé regroupent la population la plus favorisée au point de vue matériel et social. Inversement, les secteurs de couleur mauve regroupent la population la plus défavorisée au point de vue matériel et social (Pampalon et Raymond, 2001 : 6).

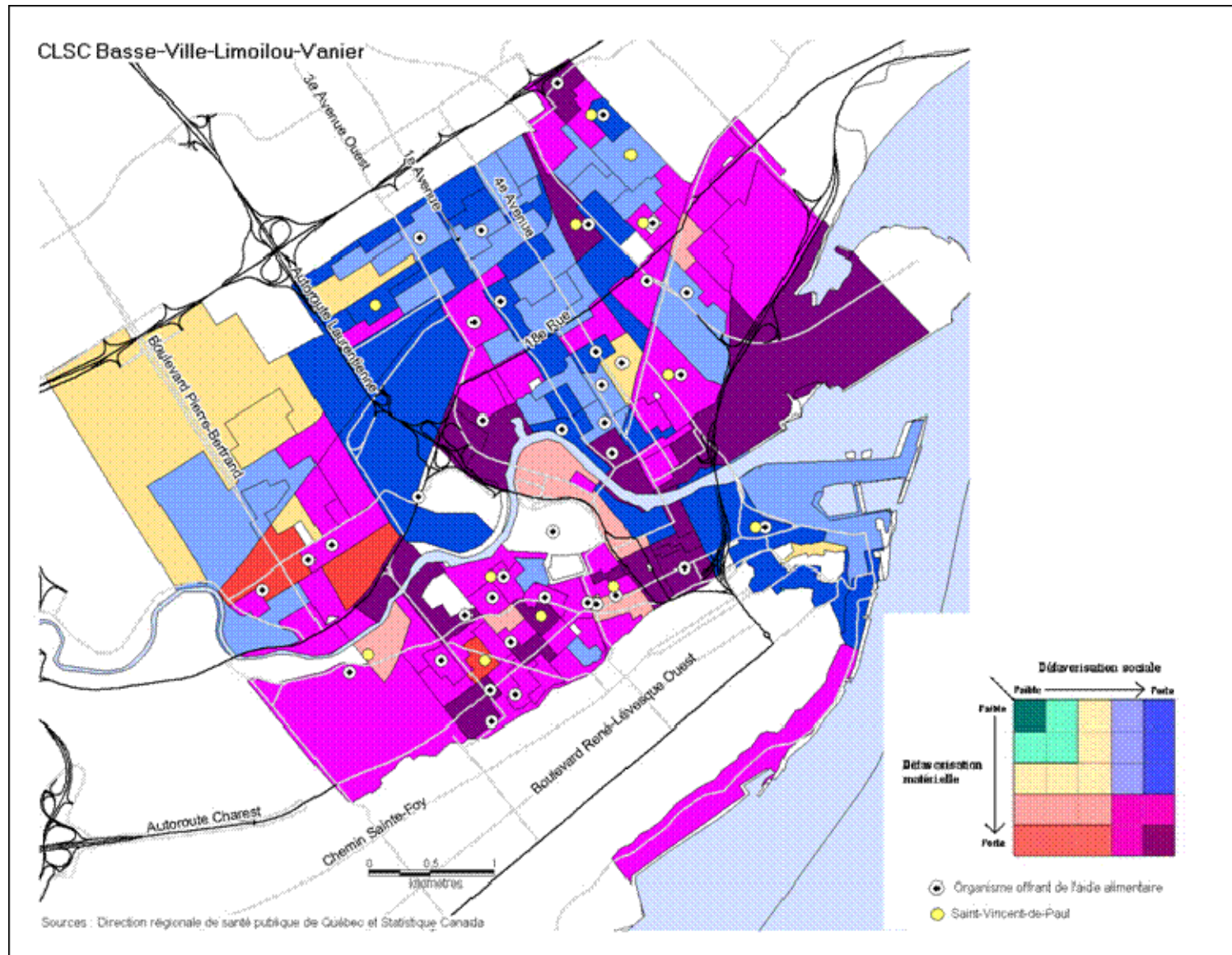
Comme le font remarquer Pampalon et Raymond (2001), la défavorisation matérielle est particulièrement forte en milieu rural ainsi que dans les villes de moindre taille. C'est cependant dans les centres-villes des agglomérations urbaines que la défavorisation, à la fois matérielle et sociale, est la plus forte. Les auteurs soulignent aussi que la défavorisation sociale est une réalité davantage urbaine que rurale (Pampalon et Raymond, 2001 : 6-7).

Les cartes peuvent permettre de mesurer l'accessibilité à l'aide alimentaire des personnes vivant dans les secteurs de dénombrement classés comme défavorisés mais ne doivent pas servir, dans le cadre d'une planification d'interventions orientées vers la recherche de la sécurité alimentaire, à déterminer des endroits où établir des services d'aide alimentaire. Jumelées aux autres connaissances des intervenants locaux sur les populations et les caractéristiques des secteurs de dénombrement, ces cartes peuvent faire voir sous un jour nouveau une situation existante et ainsi faciliter une approche différente ainsi qu'une analyse et ce, dans le but de permettre aux gens ciblés d'avoir accès en tout temps et en toute dignité, à un approvisionnement alimentaire suffisant et nutritif aux points de vue social et culturel, à coût raisonnable et acceptable avec un pouvoir d'achat adéquat.

<sup>1</sup> Selon la définition de sécurité alimentaire proposée par Gauvin et ses collaborateurs (1996 : 35).

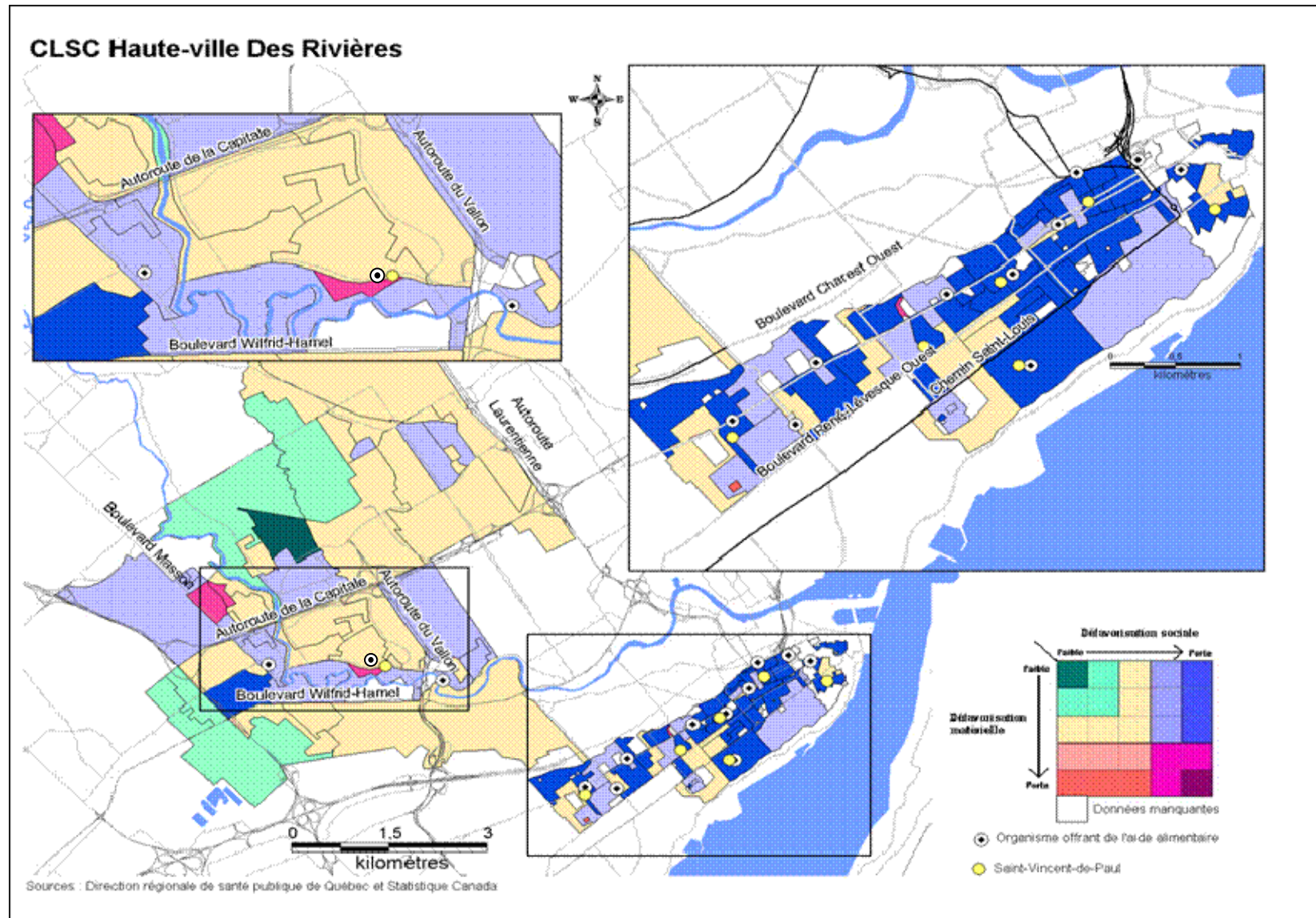


ANNEXE 1



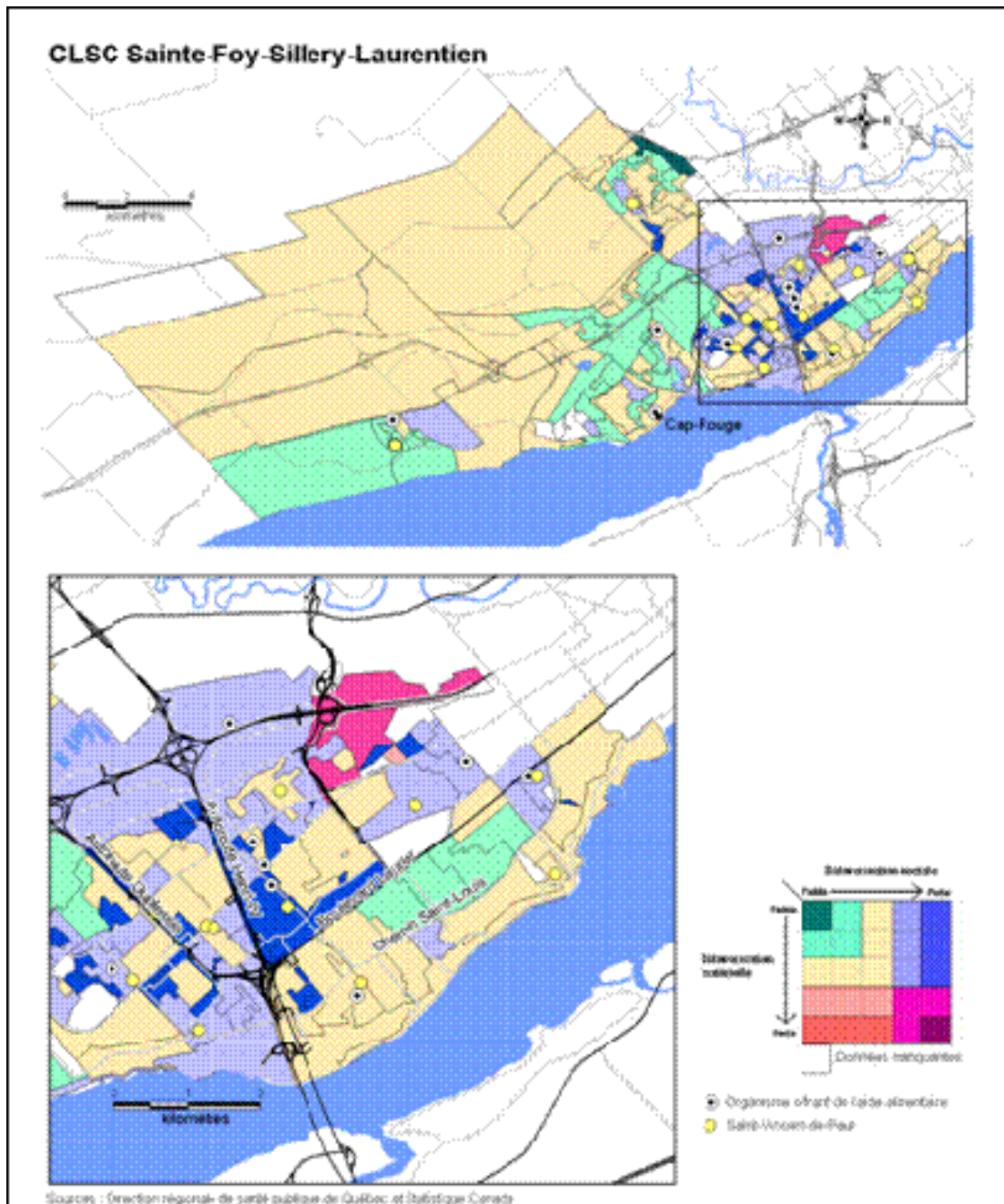
Sources : Portrait du réseau d'aide alimentaire de la région de Québec 2002-2003; - Statistique Canada, Recensement de la population 1996; Service des études et de la recherche, MSSS; - Direction de l'évaluation, de la recherche et de l'innovation, MSSS; Direction générale de la planification stratégique et de l'évaluation, MSSS; - Pampalon R. et al. (2000).





Sources : Portrait du réseau d'aide alimentaire de la région de Québec 2002-2003; Statistique Canada, Recensement de la population 1996; Service des études et de la recherche, MSSS; Direction de l'évaluation, de la recherche et de l'innovation, MSSS; Direction générale de la planification stratégique et de l'évaluation, MSSS; Pampalon R. et al. (2000).

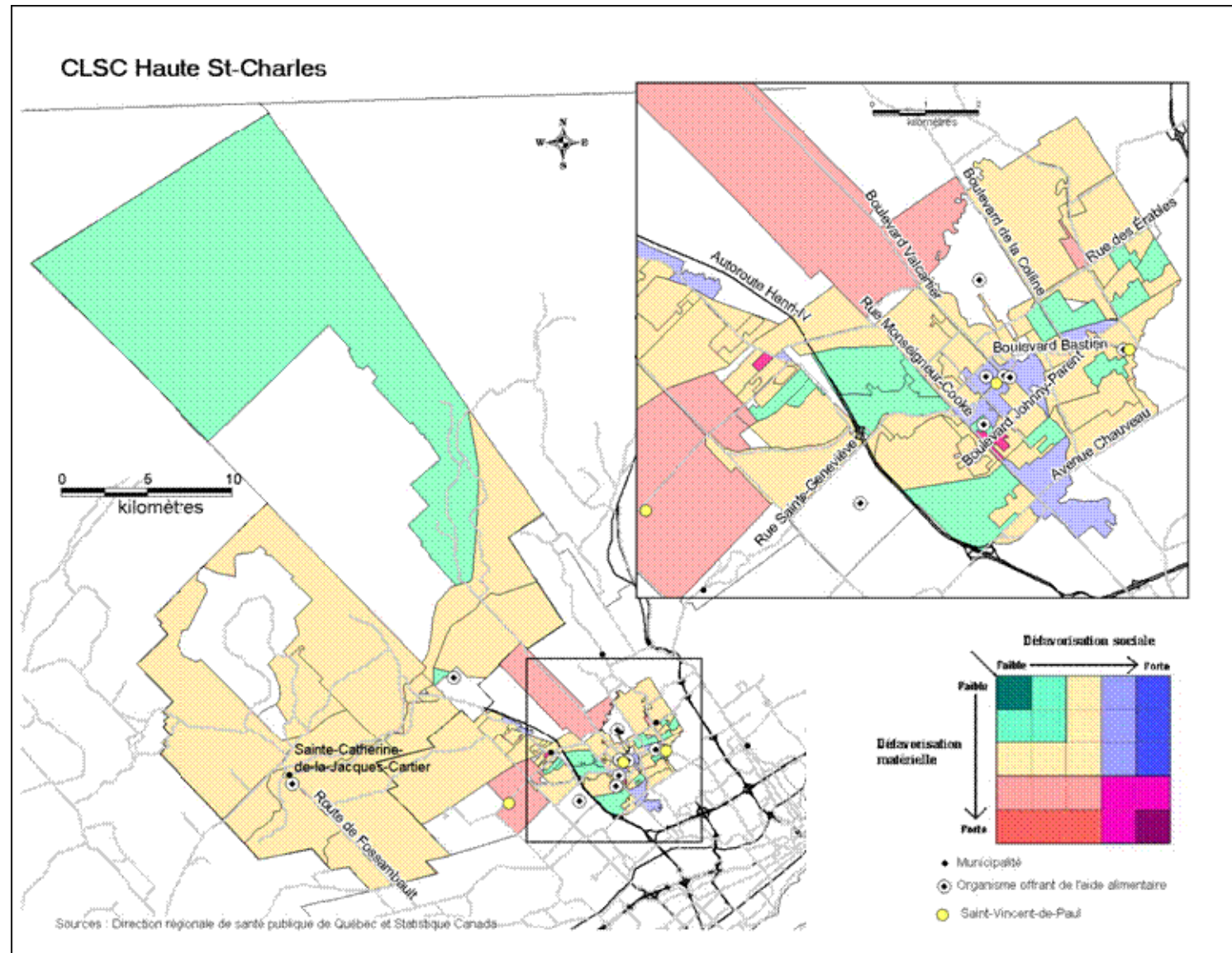




Sources : Portrait du réseau d'aide alimentaire de la région de Québec 2002-2003; Statistique Canada, Recensement de la population 1996; Service des études et de la recherche, MSSS; Direction de l'évaluation, de la recherche et de l'innovation, MSSS; Direction générale de la planification stratégique et de l'évaluation, MSSS; Pampalon R. et al. (2000).

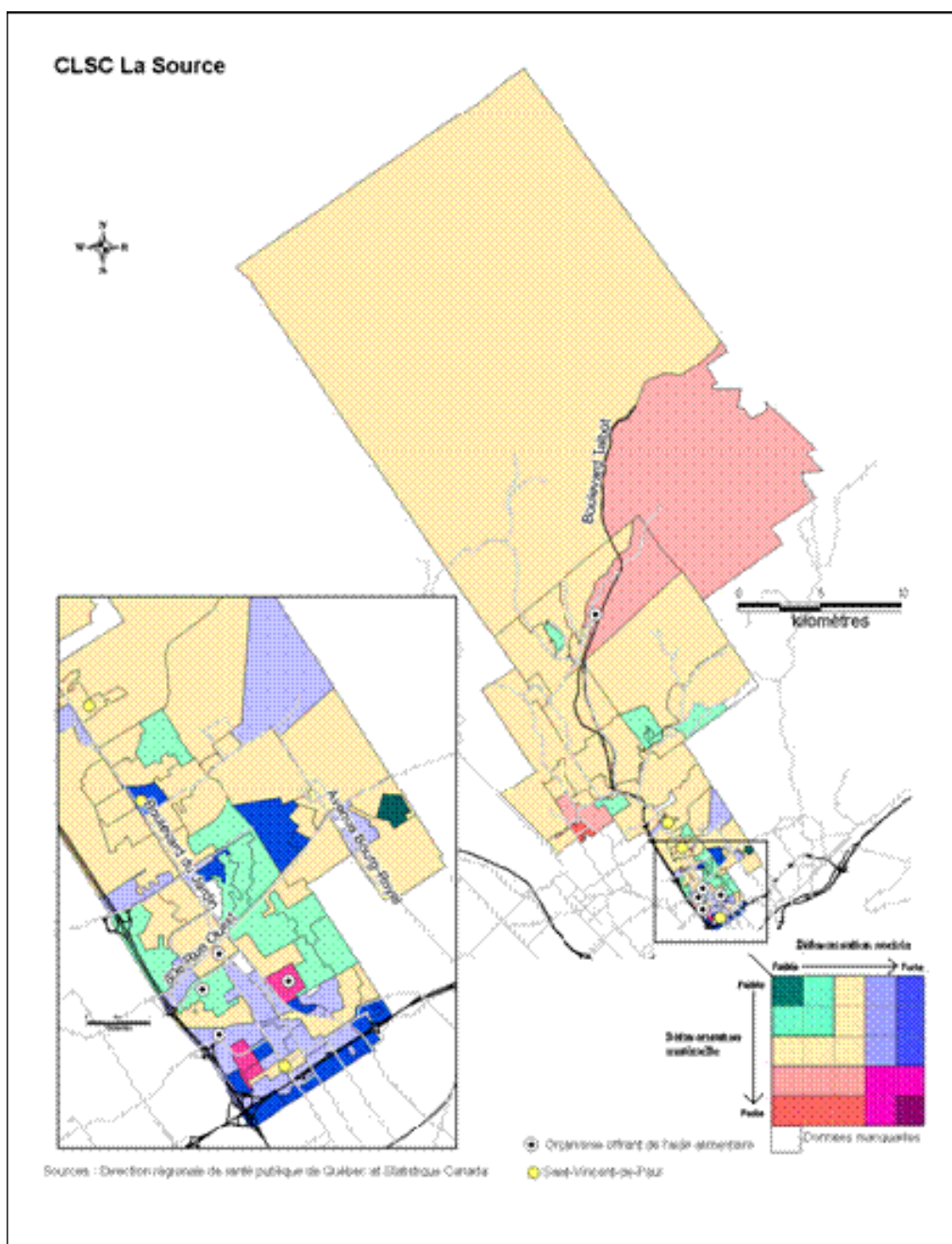


ANNEXE 1



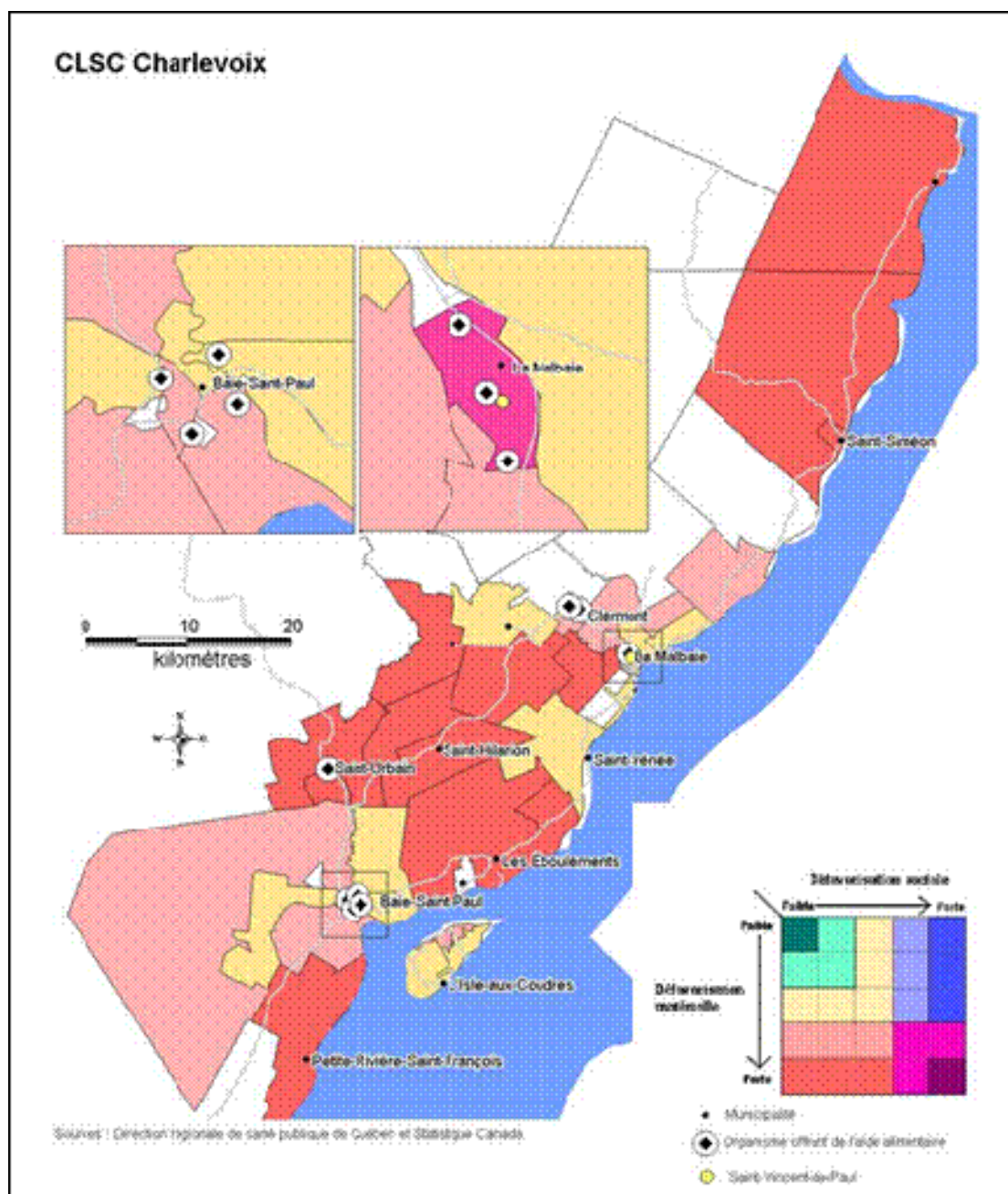
Sources : Portrait du réseau d'aide alimentaire de la région de Québec 2002-2003 - Statistique Canada, Recensement de la population 1996; Service des études et de la recherche, MSSS - Direction de l'évaluation, de la recherche et de l'innovation, MSSS; Direction générale de la planification stratégique et de l'évaluation, MSSS - Pampalon R. et al. (2000).





Sources : Portrait du réseau d'aide alimentaire de la région de Québec 2002-2003, Statistique Canada, Recensement de la population 1996; Service des études et de la recherche, MSSS; Direction de l'évaluation, de la recherche et de l'innovation, MSSS; Direction générale de la planification stratégique et de l'évaluation, MSSS; Pampalon R. et al. (2000).

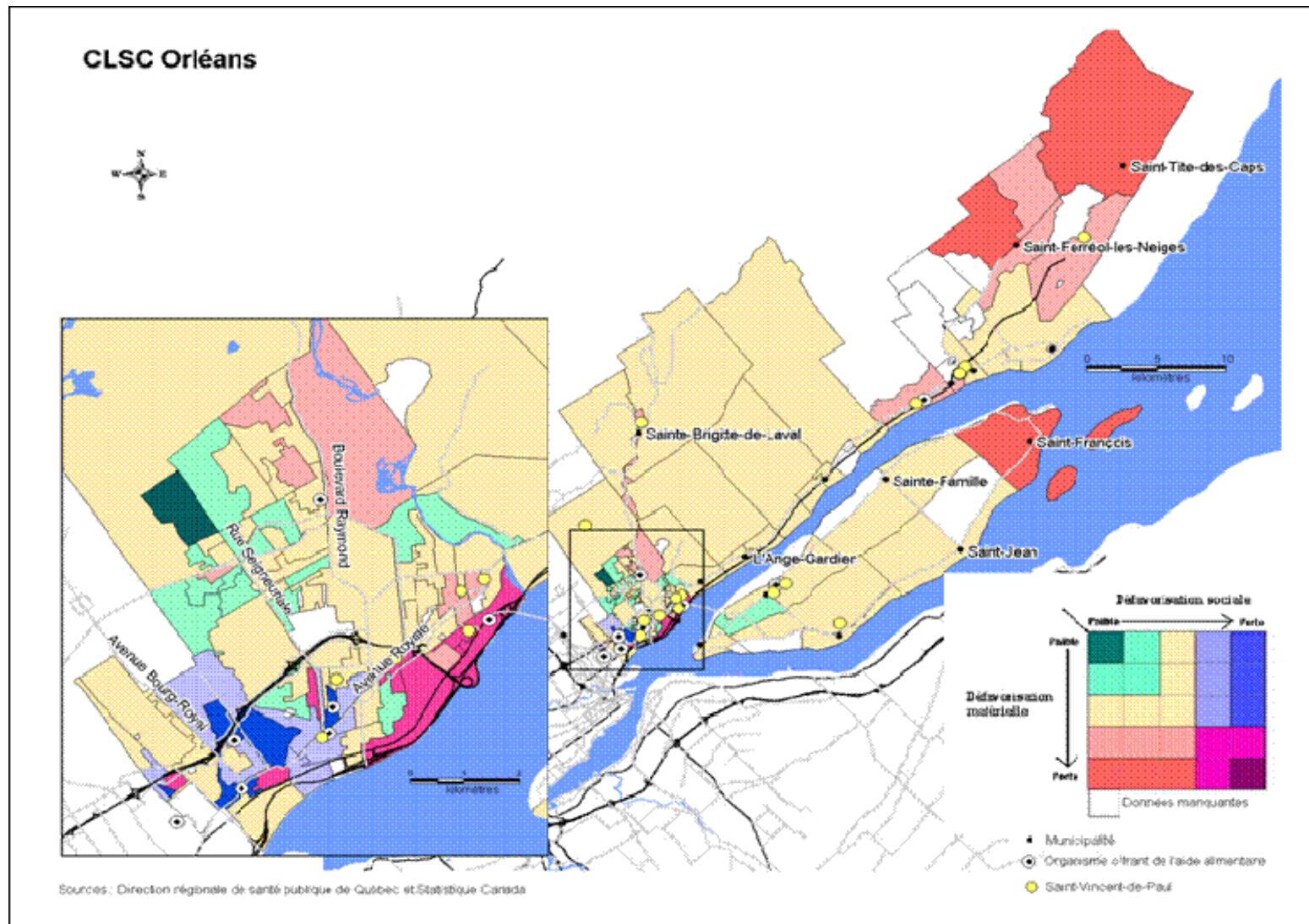




Sources : Portrait du réseau d'aide alimentaire de la région de Québec 2002-2003; Statistique Canada, Recensement de la population 1996; Service des études et de la recherche, MSSS; Direction de l'évaluation, de la recherche et de l'innovation, MSSS; Direction générale de la planification stratégique et de l'évaluation, MSSS; Pampalon R. et al. (2000).

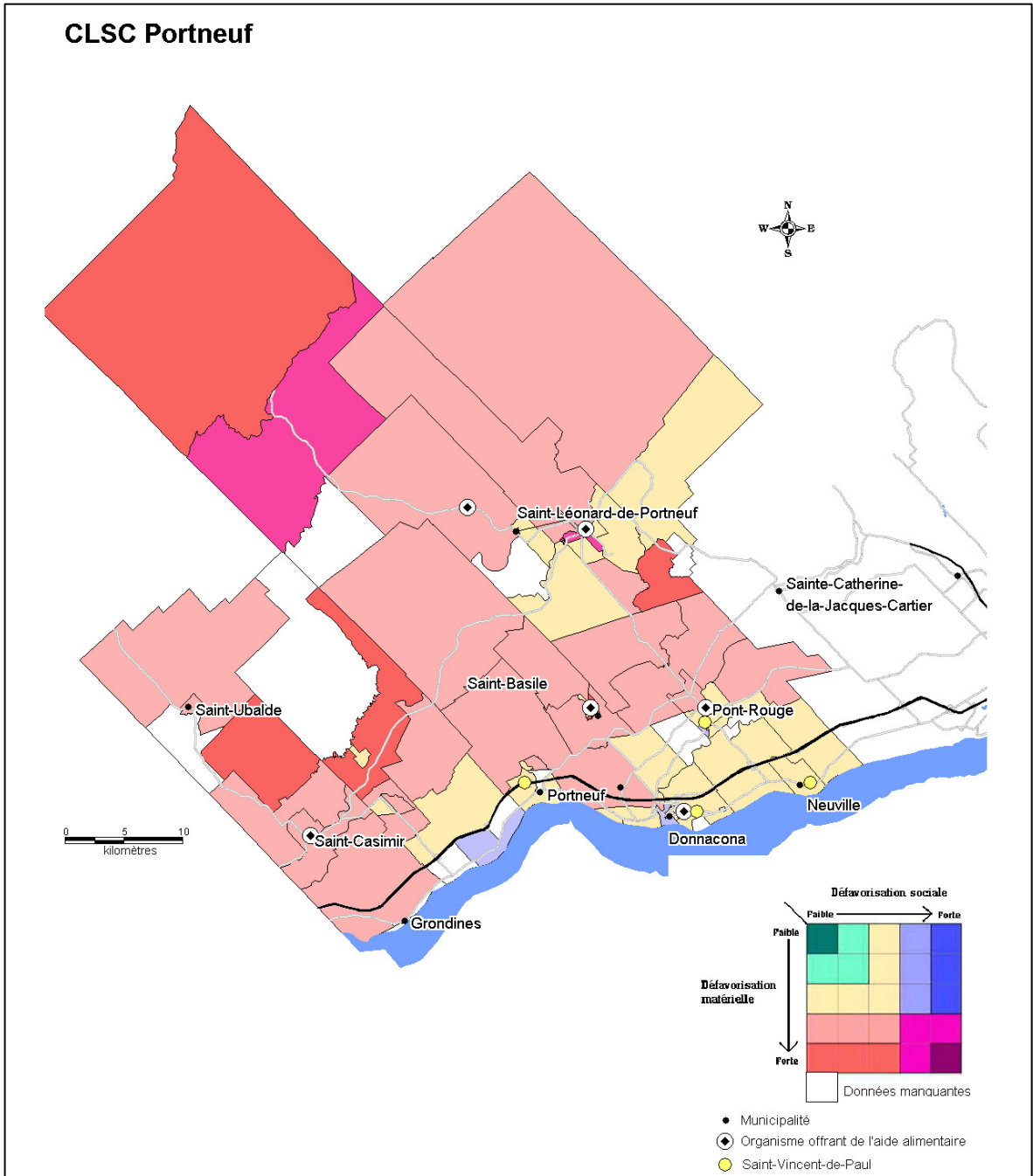


ANNEXE 1



Sources : Portrait du réseau d'aide alimentaire de la région de Québec 2002-2003; Statistique Canada, Recensement de la population 1996; Service des études et de la recherche, MSSS; Direction de l'évaluation, de la recherche et de l'innovation, MSSS; Direction générale de la planification stratégique et de l'évaluation, MSSS; Pampalon R. et al. (2000).





Sources : Portrait du réseau d'aide alimentaire de la région de Québec 2002-2003; Statistique Canada, Recensement de la population 1996; Service des études et de la recherche, MSSS; Direction de l'évaluation, de la recherche et de l'innovation, MSSS; Direction générale de la planification stratégique et de l'évaluation, MSSS; Pampalon R. et al. (2000).



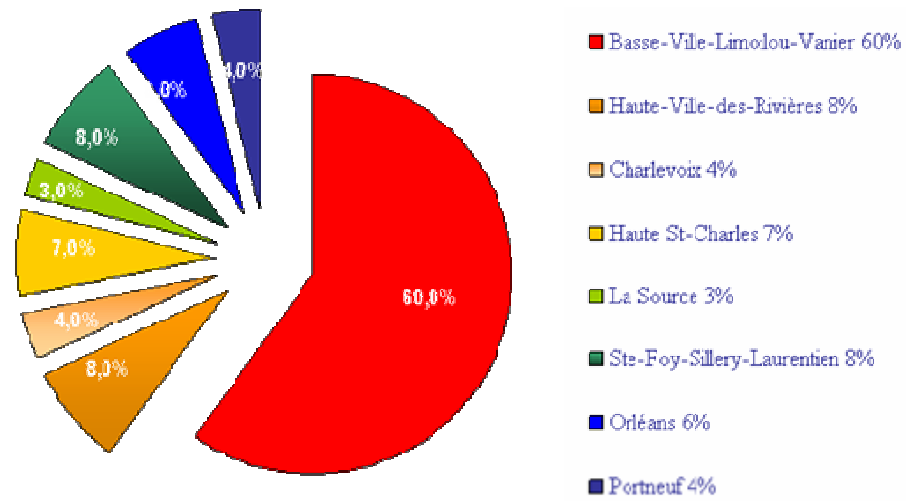


## **ANNEXE 2**

La répartition en pourcentage du nombre de  
personnes recevant de l'aide alimentaire offerte par  
les organismes par mois par territoire de CLSC



### La répartition en pourcentage du nombre de personnes recevant de l'aide alimentaire offerte par les organismes par mois par territoire de CLSC







## **ANNEXE 3**

La population et pourcentage des personnes  
vivant sous le seuil de faible revenu (SFR)  
par territoire de CLSC de la Région de la  
Capitale nationale en 1995



**Population et pourcentage des personnes vivant sous le seuil de faible revenu (SFR) par territoire de CLSC de la Région de la Capitale nationale en 1995**

Territoire de CLSC	Population	% des personnes vivant sous le SFR	nombre de personnes
Basse-Ville-Limoilou-Vanier	83 631	48,2 %	40 310
Haute-Ville-des-Rivières	74 413	26,7 %	19 868
Charlevoix	30 842	18,6 %	5 737
Haute Saint-Charles	81 772	17,1 %	13 983
La Source	90 787	19,7 %	17 885
Sainte-Foy-Sillery-Laurentien	131 041	17,7 %	23 194
Orléans	106 092	18,5 %	19 627
Portneuf	45 927	15,2 %	6 981

Source : Pageau, M. et M. Ferland. *Le portrait de santé. La région de Québec et ses territoires de CLSC*, Québec, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec, Direction régionale de santé publique, 2002.





## **ANNEXE 4**

Les secteurs premiers des organismes œuvrant  
en aide alimentaire



### Les secteurs premiers d'intervention des organismes oeuvrant en aide alimentaire

Secteur d'intervention	% d'organismes
Santé	28 %
Aide aux personnes et/ou aux familles vivant en situation de pauvreté	25 %
Aide alimentaire	13 %
Enfants et/ou adolescents	9 %
Femmes	8 %
Vie communautaire/soutien à la communauté	6 %
Itinérance	4 %
Insertion sociale et/ou professionnelle	2,3 %
Jeunes et jeunes adultes en insertion ou exclusion	2,3 %
Aide aux immigrants	1,6 %
Jeunes mères	1,6 %
Milieu autochtone	0,8 %
Prostitution	0,8 %
Alphabétisation	0,8 %
Autres	4 %

\* 9 données manquantes

\*\* Le total est supérieur à 100 car quelques organismes ont mentionné plus d'un secteur d'intervention.





## **ANNEXE 5**

Les personnes à qui s'adressent les services d'aide  
alimentaire offerts par les organismes



**Les services d'aide alimentaire offerts par les organismes s'adressent à qui ?**

<b>Clientèles cibles</b>	<b>% d'organismes</b>
Toute personne dans le besoin	42 %
Personnes ayant un problème de santé	30 %
Familles	10 %
Enfants et/ou aux adolescents	10 %
Femmes	9 %
Toute personne qui le désire	5 %
Jeunes et jeunes adultes	4 %
Personnes seules	3 %
Jeunes errants et jeunes fugueurs	2 %
Immigrants	2 %
Jeunes mères	2 %
Hommes	1 %
Autochtones	1 %
Personnes anglophones dans le besoin	1 %
Locataires d'un HLM	1 %
Communauté militaire	1 %
Autres	3 %

\* 8 données manquantes

\*\* Le total est supérieur à 100 car plusieurs organismes ont mentionné plus d'une clientèle cible.





## **ANNEXE 6**

**Les types de services d'aide alimentaire offerts  
par les organismes**



### Les types de services d'aide alimentaire offerts par les organismes

Types de services	% d'organismes qui offrent ce services
Colis de nourriture	40 %
Cuisines collectives ou créatives	28 %
Collations	14 %
Repas communautaires	13 %
Paniers de Noël	12 %
Dépannages	11 %
Soupes populaires	10 %
Popote roulante	10 %
Repas en hébergement communautaire	9 %
Bons d'achats	8 %
Cours de cuisine/ateliers/éducation	8 %
Groupes d'achats	7 %
Restaurants populaires et cantines payantes	5 %
Jardins communautaires et collectifs	4 %
Repas	4 %
Aide monétaire	3 %
Déjeuners	3 %
Cantines/casse-croûte	3 %
Épiceries communautaires	2 %
Point de distribution de « La Baratte »	2 %
Banques alimentaires	2 %
Repas/collations pour enfants en milieu scolaire	2 %
Soupers conférence	1 %
Autres	7 %

\* 8 données manquantes

\*\*Le total est supérieur à 100 car plusieurs organismes ont mentionné plus d'une clientèle cible.





## **ANNEXE 7**

**Les services d'aide alimentaire et de soutien  
à l'aide alimentaire offerts par les CLSC**



**Les services d'aide alimentaire et de soutien à l'aide alimentaire  
offerts par les CLSC**

**CLSC-CHSLD BASSE-VILLE-LIMOILOU-VANIER**

<b>PROGRAMMES</b>	<b>ACTIVITÉS</b>	<b>CLIENTÈLES</b>
Famille-enfance-jeunesse (Basse-Ville-Limoilou)	<ul style="list-style-type: none"> <li>programme OLO</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>femmes enceintes en prénatal et postnatal, et à faible revenu</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>référence aux diverses ressources</li> <li>fondation groupe-parrain</li> <li>bons d'achats</li> <li>fonds de soutien à la famille</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>familles biparentales et monoparentales</li> <li>femmes enceintes</li> </ul>
Services courants/Accueil-évaluation-orientation (Basse-Ville-Limoilou)	<ul style="list-style-type: none"> <li>référence aux ressources du milieu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>personnes en perte d'autonomie</li> <li>familles</li> <li>personnes seules</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>bons d'achats</li> <li>dépannage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>familles</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>évaluation nutritionnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>adultes</li> </ul>
Soutien à domicile (Basse-Ville-Limoilou)	<ul style="list-style-type: none"> <li>aide à la préparation de repas</li> <li>aide à l'alimentation</li> <li>évaluation des besoins nutritionnels</li> <li>enseignement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>clientèle en perte d'autonomie</li> </ul>
Adultes et santé mentale (Basse-Ville-Limoilou)	<ul style="list-style-type: none"> <li>dépannage alimentaire</li> <li>référence aux ressources</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>toute clientèle</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>action communautaire (« ateliers à la terre »)</li> <li>support professionnel des organisateurs communautaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>organismes communautaires</li> </ul>

**CLSC-CHSLD SAINTE-FOY-SILLERY-LAURENTIEN**

PROGRAMMES	ACTIVITÉS	CLIENTÈLES
Famille-enfance-jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> <li>• programme OLO</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• en prénatal aux femmes enceintes de milieux défavorisés</li> <li>• en postnatal aux familles de petits salariés</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• support professionnel à des organismes œuvrant en aide alimentaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• organismes communautaires</li> </ul>
Adultes, santé mentale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• suivi auprès de cuisines collectives</li> <li>• enseignement et transmission de recettes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• clientèle santé mentale</li> </ul>

**CLSC-CHSLD HAUTE-VILLE-DES-RIVIÈRES**

PROGRAMMES	ACTIVITÉS	CLIENTÈLES
Famille-enfance-jeunesse (Des Rivières)	<ul style="list-style-type: none"> <li>programme OLO</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>femmes enceintes ou allaitantes à faible revenu</li> <li>femmes avec enfants 0-4 mois à faible revenu</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>bons d'achats</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>familles (cas urgents)</li> <li>jeunes en difficultés financières</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>référence aux cuisines collectives et créatives</li> <li>référence au groupe d'achats</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>personnes ou familles à faible revenu</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>support au groupe d'achats</li> <li>support aux cuisines collectives et créatives</li> <li>support à toutes activités en sécurité alimentaire</li> <li>animation d'ateliers de cuisines économiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>organismes communautaires du milieu</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>animation du comité local de concertation en sécurité alimentaire</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>participation au comité collation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>écoles</li> </ul>
Famille-enfance-jeunesse (Haute-Ville)	<ul style="list-style-type: none"> <li>programme OLO</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>femmes enceintes ou allaitantes à faible revenu</li> <li>femmes avec enfants 0-4 mois à faible revenu</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>cuisines collectives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>jeunes familles</li> <li>adolescentes enceintes ou mères adolescentes</li> <li>personnes seules</li> <li>clientèle OLO</li> <li>étudiants</li> <li>clientèle vulnérable</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>groupes d'achats</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>personnes en situation économique difficile</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>paniers de Noël</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>familles en situation économique difficile</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>support aux activités en sécurité alimentaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>organismes communautaires du milieu</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>animation de la concertation en aide alimentaire</li> </ul>	

## ANNEXE 7

Adultes, santé mentale (Des Rivières)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• référence</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• personnes avec problème de santé mentale et problème financier</li> </ul>
Soutien à domicile (Haute-Ville et Des Rivières)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• aide à l'alimentation</li> <li>• aide à la préparation de repas (exceptionnel)</li> <li>• évaluation des besoins nutritionnels</li> <li>• évaluation à domicile</li> <li>• enseignement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• personnes âgées en perte d'autonomie temporaire ou permanente</li> <li>• personnes en soins palliatifs</li> <li>• personnes convalescentes</li> <li>• personnes avec un handicap physique ou intellectuel</li> </ul>
Services courants/ Accueil-évaluation-orientation (Haute-Ville et Des Rivières)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• dépannage</li> <li>• dépannage financier</li> <li>• référence aux ressources du milieu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• toutes clientèles</li> </ul>

**ANNEXE 7**

**CENTRE DE SANTÉ DE LA HAUTE-SAINT-CHARLES**

<b>PROGRAMMES</b>	<b>ACTIVITÉS</b>	<b>CLIENTÈLES</b>
Famille-enfance-jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> <li>programme OLO</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>en prénatal aux femmes enceintes de milieux défavorisés</li> <li>en postnatal aux familles à faible revenu</li> <li>femmes allaitantes</li> <li>femmes qui donnent des préparations lactées à leur nourrisson</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>bons d'achats</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>familles à faible revenu en situation d'urgence</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>ateliers de cuisine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>femmes à faible revenu inscrites au programme OLO</li> </ul>
Tous les programmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>soutien à la famille (dépannage alimentaire)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>familles à faible revenu</li> </ul>

**CLSC-CHSLD LA SOURCE**

<b>PROGRAMMES</b>	<b>ACTIVITÉS</b>	<b>CLIENTÈLES</b>
Famille-enfance-jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> <li>programme OLO</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>femmes enceintes ou allaitantes à faible revenu.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>cuisines collectives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>jeunes mères</li> <li>personnes sourdes</li> <li>familles</li> <li>personnes seules</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>fonds de soutien à la famille</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>clients vulnérables connus du CLSC</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>support à un projet d'épicerie communautaire</li> <li>support aux jardins collectifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>familles</li> <li>personnes seules</li> </ul>
Services courants/Accueil-évaluation-orientation	<ul style="list-style-type: none"> <li>orientation vers des ressources communautaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>toutes clientèles</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>dons d'échantillons <i>Ensure</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>clientèle itinérante</li> </ul>

**CENTRE DE SANTÉ DE PORNEUF**

<b>PROGRAMMES</b>	<b>ACTIVITÉS</b>	<b>CLIENTÈLES</b>
Famille-Enfance-Jeunesse	• programme OLO	• familles à faible revenu en prénatal et postnatal
	• dépannage en argent	• familles vulnérables
	• support professionnel auprès des cuisines collectives et soutien communautaire	• organismes communautaires
Adultes, santé mentale	• références aux organismes œuvrant en aide alimentaire	• clientèle santé mentale
Services courants/Accueil-évaluation-orientation	• références aux organismes œuvrant en aide alimentaire	• toute clientèle dans le besoin

**CENTRE DE SANTÉ ORLÉANS**

PROGRAMMES	ACTIVITÉS	CLIENTÈLES
Famille Enfance Jeunesse (Beauport)	<ul style="list-style-type: none"> <li>programme OLO</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>en prénatal aux familles</li> <li>en postnatal aux familles</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>cuisines collectives</li> <li>ateliers de cuisine « purée pour bébé »</li> <li>support à la mise sur pied de cuisines collectives et consolidation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>locataires de HLM</li> <li>familles de la Caserne Montmorency</li> <li>femmes seules</li> <li>femmes chefs de familles monoparentales</li> <li>femmes avec enfants 0-20 ans</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>support à l'implantation de groupes d'achats</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>familles monoparentales</li> <li>quartiers défavorisés et isolés à Montmorency</li> </ul>
Famille-enfance-jeunesse (Île d'Orléans)	<ul style="list-style-type: none"> <li>programme OLO</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>jeunes mères à faible revenu</li> <li>enfants de parents à faible revenu</li> </ul>
Famille-enfance-jeunesse (Beaupré)	<ul style="list-style-type: none"> <li>programme OLO</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>famille à faible revenu ou à risque</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>denrées alimentaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>toutes personnes dans le besoin</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>référence aux organismes oeuvrant en aide alimentaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>famille à faible revenu</li> </ul>
Adultes, santé mentale (Beaupré)	<ul style="list-style-type: none"> <li>denrées non-périssables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>personne seules</li> <li>personnes nouvellement arrivées dans la région</li> <li>personnes en attentes de régulariser leur situation</li> <li>personnes dont la maladie a compromis le budget de façon imprévisible</li> </ul>
Accueil-évaluation-orientation (Beaupré)	<ul style="list-style-type: none"> <li>denrées non périssables</li> <li>référence</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>à tous</li> </ul>
Services courants (Beauport)	<ul style="list-style-type: none"> <li>coupons OLO</li> <li>références vers des organismes oeuvrant en aide alimentaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>personnes seules</li> <li>familles</li> </ul>

**CLSC DE CHARLEVOIX – CENTRE HOSPITALIER DE CHARLEVOIX – CENTRE HOSPITALIER SAINT-JOSEPH DE LA MALBAIE**

PROGRAMMES	ACTIVITÉS	CLIENTÈLES
Famille-enfance-jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> <li>programme OLO</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>femmes enceintes à faible revenu</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>soutien à la famille</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>familles démunies</li> </ul>

